

**Assemblée générale**

Distr. générale
28 janvier 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

Point 156 de l'ordre du jour

**Financement de la Mission des Nations Unies
pour l'appui à la justice en Haïti****Exécution du budget de la Mission des Nations Unies
pour l'appui à la justice en Haïti pour l'exercice allant
du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019****Rapport du Secrétaire général****Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat.	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	5
C. Activités d'appui de la mission	10
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	10
E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	11
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	11
III. Exécution du budget	52
A. Ressources financières	52
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	53
C. Évolution des dépenses mensuelles	53
D. Autres produits et ajustements	54
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	54
F. Contributions non budgétisées	55



IV.	Analyse des écarts	55
V.	Situation financière de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti au 30 juin 2019	59
VI.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	60

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 et l'objectif de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti (MINUJUSTH) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (sécurité et stabilité ; affaires politiques et état de droit ; droits de l'homme ; appui).

L'exercice considéré, le deuxième connu par la Mission, qui a une durée de vie de deux ans, a marqué une période de transition vers une présence autre qu'une opération de maintien de la paix en Haïti. Pendant l'exercice, la MINUJUSTH a continué d'axer ses efforts sur le renforcement de la sécurité, de l'état de droit et des institutions veillant au respect des droits de l'homme dans le pays. En parallèle, elle a donné la priorité à l'exécution de la stratégie de sortie échelonnée sur deux ans et assortie d'objectifs, qui a été conçue conformément à la résolution 2350 (2017) du Conseil de sécurité et qui a défini la situation à laquelle l'on compte parvenir en Haïti à la fin du mandat de la Mission. En outre, cette dernière a entamé une réduction progressive de son personnel de police et a commencé à planifier ses activités de fermeture, le Conseil ayant décidé, dans sa résolution 2466 (2019) du 12 avril 2019, de fermer la Mission le 15 octobre 2019.

Les dépenses de fonctionnement de la MINUJUSTH pour l'exercice considéré se sont élevées à 121,3 millions de dollars, ce qui représente un taux d'exécution budgétaire de 99,8 % (contre des dépenses d'un montant de 87,8 millions de dollars et un taux d'exécution budgétaire de 99,7 % pour l'exercice 2017/18).

Le solde inutilisé (189 300 dollars) correspond à l'incidence nette des facteurs suivants : des dépassements de crédits au titre des militaires et du personnel de police (2,0 millions de dollars), ce qui s'explique principalement par un taux de vacance de postes effectif plus faible que prévu pour la police des Nations Unies, des dépenses de fret pour le rapatriement de deux unités de police constituées et des coûts effectifs des rations plus élevés que le montant inscrit au budget, et au titre du personnel civil (3,5 millions de dollars), essentiellement en raison des salaires et des dépenses communes de personnel pour le personnel international, qui ont été plus élevés que prévu ; une sous-utilisation (5,7 millions de dollars) des ressources consacrées aux dépenses opérationnelles, qui compense les dépassements et tient principalement aux installations et aux infrastructures, aux transports terrestres, du fait du rapatriement de deux unités de police constituées et de la fermeture de camps et de sites dans le cadre de la réduction des effectifs de la Mission, et aux opérations aériennes, du fait de l'annulation du contrat de location d'un hélicoptère résultant de la fermeture de camps et de l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations aériennes des Nations Unies.

Exécution du budget : ressources financières(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	43 942,0	45 946,6	(2 004,6)	(4,6)
Personnel civil	41 139,6	44 652,9	(3 513,3)	(8,5)
Dépenses opérationnelles	36 374,3	30 667,1	5 707,2	15,7
Montant brut	121 455,9	121 266,6	189,3	0,2
Recettes provenant des contributions du personnel	4 258,6	4 534,0	(275,4)	(6,5)
Montant net	117 197,3	116 732,6	464,7	0,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	121 455,9	121 266,6	189,3	0,2

Exécution du budget : ressources humaines

Catégorie	Effectif approuvé ^a	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Police des Nations Unies	295	276	6,4
Unités de police constituées	980	795	18,9
Personnel recruté sur le plan international	166	151	9,0
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	47	43	8,5
Agents des services généraux	139	133	4,3
Volontaires des Nations Unies	13	7	46,2
Emplois de temporaire ^c			
Personnel recruté sur le plan international	1	1	—
Personnel fourni par des gouvernements	38	35	7,9

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.^c Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre VI du présent rapport.

I. Introduction

1. Le projet de budget de fonctionnement de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti (MINUJUSTH) pour la période allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, qui avait été présenté dans le rapport du Secrétaire général du 15 mars 2018 ([A/72/793](#)), s'élevait à un montant brut de 124 413 800 dollars (montant net : 120 082 400 dollars). Ce budget couvrait le déploiement de 295 membres de la police des Nations Unies, de 980 membres d'unités de police constituées, de 167 agents recrutés sur le plan international, de 190 agents recrutés sur le plan national, de 14 Volontaires des Nations Unies et de 38 agents fournis par des gouvernements.

2. Dans son rapport du 4 mai 2018, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 123 955 900 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 (voir [A/72/789/Add.12](#), par. 32).

3. Dans sa résolution [72/260 B](#), l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir, au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, un crédit d'un montant brut de 121 455 900 dollars (montant net : 117 197 300 dollars) destiné à financer le fonctionnement de la Mission. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la MINUJUSTH dans sa résolution [2350 \(2017\)](#) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat correspondant à l'exercice considéré dans ses résolutions [2410 \(2018\)](#) et [2466 \(2019\)](#).

5. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est d'aider le Gouvernement haïtien à développer la Police nationale d'Haïti, à renforcer les institutions garantes de l'état de droit, y compris l'appareil judiciaire et pénitentiaire, et à promouvoir les droits de l'homme et leur protection, notamment en menant des activités de suivi, de communication et d'analyse.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (sécurité et stabilité ; affaires politiques et état de droit ; droits de l'homme ; appui). Ces composantes découlent du mandat de la Mission.

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2018/19, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. Dans son rapport au Conseil de sécurité daté du 20 mars 2018 ([S/2018/241](#)), le Secrétaire général a présenté 11 objectifs relatifs à la stratégie de sortie visant à assurer une présence des Nations Unies autre qu'une opération de maintien de la paix en Haïti, comme demandé par le Conseil dans sa résolution [2350 \(2017\)](#) du 13 avril

2017. Les principaux éléments des objectifs visent à harmoniser les projets de la Mission avec les éléments pertinents du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2017-2021, élaboré conjointement par le Gouvernement haïtien et l'ONU et signé le 30 juin 2017. Les objectifs tiennent donc compte des efforts faits pour progresser dans la réalisation des objectifs fixés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier l'objectif n° 16 (Paix, justice et institutions efficaces). Ils ont précisé les activités que devraient mener les institutions haïtiennes, avec l'appui de la MINUJUSTH, dans les domaines de la justice, de l'administration pénitentiaire, du développement de la police et des droits de l'homme, pour parvenir aux résultats escomptés dans les deux ans.

9. Collectivement, les objectifs ont présenté une description de la situation à laquelle l'on compte parvenir en Haïti d'ici au dernier trimestre de 2019 afin de permettre une transition en douceur vers une présence des Nations Unies autre qu'une opération de maintien de la paix. Pour atteindre cet objectif ultime, il faudra avant tout accroître la confiance des Haïtiens dans les institutions garantes de l'état de droit de sorte qu'ils continuent d'appuyer les réformes positives et les progrès réalisés dans les domaines concernés, notamment par l'intermédiaire de leurs représentants élus. Les objectifs de la stratégie de sortie tiennent également compte des rapports d'interdépendance qui existent en Haïti entre la politique, l'état de droit, la sécurité et le développement, ainsi que des liens qui en découlent entre les progrès réalisés dans les principaux domaines d'activité de la Mission prévus par son mandat et les principales conditions nécessaires à la stabilité du pays, notamment la lutte contre la corruption, le développement socioéconomique et la tenue d'élections régulières et démocratiques, initialement prévue en 2019 et maintenant repoussée pour une durée indéfinie, au vu de l'impasse politique actuelle.

10. Au total, 46 indicateurs de succès, dotés de cibles spécifiques pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des 11 objectifs, ont été définis. Les domaines prioritaires, qui sont alignés sur le mandat de la Mission, sont fondés sur les priorités nationales et sont réputés essentiels pour promouvoir la stabilité politique, l'état de droit, les femmes et la paix et la sécurité, les droits de l'homme et le développement en Haïti. Ils concernent notamment l'adoption des projets de code pénal et de code de procédure pénale, le renforcement des systèmes judiciaire et pénitentiaire haïtiens, le développement des mécanismes internes de contrôle et de responsabilisation dans le secteur de la police, de l'administration pénitentiaire et de la justice, la mise en place d'un conseil électoral permanent, l'adoption de la loi relative à l'aide juridictionnelle, l'amélioration du dispositif de placement en détention provisoire prolongée et les mesures de lutte contre la violence de proximité. Ainsi, la MINUJUSTH a adapté son programme de lutte contre la violence au sein de la collectivité et ses projets à effet rapide afin de faire participer davantage les populations marginalisées et les jeunes à risque, dans le cadre d'initiatives de police nationales et de projets de promotion de l'état de droit, contribuant à la réalisation des objectifs dans ces domaines de la stratégie de sortie sur deux ans.

11. Pendant l'exercice 2018/19, la Mission a donné la priorité à l'exécution de la stratégie de sortie sur deux ans, qui était en grande partie alignée sur ses priorités stratégiques, comme indiqué dans le rapport sur son budget. Toutes les activités de la Mission ayant pour objet d'aider le Gouvernement haïtien à renforcer les institutions garantes de l'état de droit étaient axées sur la réalisation des objectifs de la stratégie, notamment les activités visant à accroître les capacités de l'appareil judiciaire, de la Police nationale et de la Direction de l'administration pénitentiaire, à consolider les mécanismes internes de contrôle et de responsabilisation, à promouvoir une institution nationale des droits de l'homme indépendante et à renforcer la capacité des organisations de la société civile de demander une réparation effective en cas de violation des droits de l'homme.

12. Parallèlement, la Mission a fini d'élaborer une stratégie politique visant à résoudre les problèmes dans ce domaine en vue de progresser dans l'établissement de l'état de droit et d'ouvrir la voie à des changements structurels. La stratégie politique a tiré parti de l'aptitude des équipes mobiles à aller à la rencontre de la population et des institutions haïtiennes dans toutes les régions du pays et à établir des contacts directs et à dialoguer avec leurs représentants élus au Parlement, ainsi que des bons offices exercés par la Représentante spéciale du Secrétaire général auprès des institutions du pouvoir central. La Mission a également mis en place, en coopération étroite avec le Gouvernement haïtien, un mécanisme de suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la stratégie de sortie, qui a fixé un calendrier et des indicateurs arrêtés d'un commun accord, qui constituaient les éléments opérationnels de la stratégie. En outre, en se fondant sur la stratégie de sortie assortie d'objectifs et les échanges avec le Gouvernement haïtien sur le Programme 2030, la MINUJUSTH et l'équipe de pays des Nations Unies ont évalué leur capacité de procéder à la transition prévue, notamment les capacités de l'équipe de pays au regard des programmes prévus dans le mandat de la Mission, en tenant compte de l'égalité des genres et des femmes et de la paix et de la sécurité.

13. Dans sa résolution [2466 \(2019\)](#), le Conseil de sécurité a demandé un retrait graduel et échelonné du personnel jusqu'à la fermeture de la Mission le 15 octobre 2019. Pendant l'exercice, cette dernière a commencé à préparer sa fermeture ainsi qu'à planifier les activités de liquidation qui suivraient. Elle a entamé une réduction progressive de son personnel de police et établi un plan de réduction du personnel civil afin que le retrait des effectifs se fasse graduellement et en douceur jusqu'à la fin du mandat. Selon qu'il convenait, elle a dressé un ordre de priorité des activités qui pourraient être menées à bien d'ici la fin de son mandat afin de s'assurer que le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) qui lui succéderait n'hérite pas de la MINUJUSTH d'une charge de travail résiduelle trop lourde. Dans cette optique, les activités relatives aux programmes ont été évaluées conjointement par la direction de la Mission et l'équipe de pays des Nations Unies. Les activités qui ne seraient probablement pas achevées avant la fin de la liquidation, en raison essentiellement de la situation politique et des conditions de sécurité peu favorables, ont été annulées.

14. Pendant l'exercice, l'exécution du mandat a souffert d'une détérioration de la situation politique et socioéconomique et des conditions de sécurité. De multiples épisodes de troubles civils, en particulier en juillet et novembre 2018 et en février et juin 2019, provoqués par une augmentation du prix des carburants, auxquels se sont ajoutés les appels lancés au Gouvernement pour qu'il s'attaque à la corruption, ont entraîné la paralysie partielle ou complète de l'activité politique, économique et sociale dans les principaux centres urbains d'Haïti. L'incidence de ces crises sur la situation générale en matière de sécurité a conduit les dirigeants de la Mission à restreindre les mouvements de personnel et à limiter temporairement les activités non essentielles.

15. L'exécution du mandat a également souffert d'un contexte politique et institutionnel fragile. Les dissensions croissantes au plus haut niveau de l'exécutif n'ont pas permis de dégager une position commune sur les moyens de sortir de la crise et sur la tenue d'un dialogue politique global et sans exclusive. Les tensions se sont aggravées à la suite des manifestations violentes qui ont paralysé le pays en février 2019, conduisant à l'adoption d'une motion de censure par la Chambre des députés du Parlement, le 18 mars, suite à quoi le Premier Ministre, Jean-Henry Céant, a démissionné le 21 mars et Jean-Michel Lapin a été nommé Premier Ministre par intérim le même mois. À la fin de l'exercice, le Président, Jovenel Moïse, était toujours engagé dans une longue négociation avec le pouvoir législatif pour obtenir la ratification d'un nouveau gouvernement (son quatrième depuis son entrée en fonctions en février 2017). Cette instabilité au sein du pouvoir exécutif a laissé la

Mission face à un manque d'interlocuteurs directs aux postes de décision dans les ministères d'exécution concernés par son mandat. L'impasse dans laquelle s'est trouvée la procédure d'approbation du nouveau gouvernement a paralysé le fonctionnement du Parlement et bloqué l'adoption de projets de loi importants, notamment le code pénal, le code de procédure pénale, la loi organique relative à la Police nationale, une nouvelle loi relative aux prisons et une nouvelle loi électorale, tous essentiels à la réalisation ou au progrès d'un certain nombre d'objectifs de la MINUJUSTH. En ce qui concerne la réalisation des objectifs de la stratégie de sortie, des avancées majeures ont été faites dans le domaine des droits de l'homme, mais le manque de progrès quant aux mécanismes de contrôle de l'appareil judiciaire est un sujet de vive préoccupation.

16. Bien qu'il incombe au premier chef au Gouvernement haïtien de protéger sa population civile, la MINUJUSTH a continué, conformément à son mandat, d'appliquer sa stratégie en la matière. Cette stratégie repose sur trois grands principes : la protection par le dialogue et la participation, la protection physique et l'instauration d'un environnement protecteur. Pendant l'exercice, la MINUJUSTH a mené trois évaluations trimestrielles des menaces qui pesaient sur la protection des citoyens.

17. La Mission a continué d'ajuster ses opérations et son soutien à la Police nationale d'Haïti pendant la phase de retrait et en préparation à la transition. Malgré la crise politique actuelle, la situation générale en matière de sécurité est restée relativement stable dans tout le pays, à l'exception de l'expansion des activités des bandes criminelles, en particulier dans le département de l'Ouest (agglomération de Port-au-Prince) et dans le département de l'Artibonite. La Mission a continué d'appuyer en priorité le renforcement des capacités de la Police nationale, dans le cadre du Plan stratégique de développement de cette dernière pour 2017-2021, en s'attachant particulièrement à prévenir et à combattre la criminalité, principalement dans l'agglomération de Port-au-Prince, et à maintenir l'ordre public. Malgré des ressources limitées, la Police nationale a pu gérer presque toutes les grandes manifestations et les troubles qui ont eu lieu pendant l'exercice sans le soutien de la MINUJUSTH.

Activités de fond et autres activités relatives aux programmes

18. Pendant l'exercice, la MINUJUSTH a poursuivi ses activités visant à faciliter l'exécution de son mandat et à promouvoir, entre autres, le dialogue pour la paix, les réformes législatives et l'égalité des genres. Elle a également continué de contribuer à : renforcer la Police nationale d'Haïti sur le plan institutionnel ; consolider les institutions garantes de l'état de droit, y compris l'appareil judiciaire et pénitentiaire ; assurer la promotion et la protection des droits de l'homme ; traiter la question de l'égalité des genres et prévenir la violence fondée sur le genre en tant que priorité transversale. Les activités ont été menées dans le cadre de programmes de réduction de la violence de proximité et du programme commun des Nations Unies sur la police, la justice et l'administration pénitentiaire.

Programme de lutte contre la violence de proximité

19. La MINUJUSTH a continué d'exécuter des projets de réduction de la violence de proximité afin de promouvoir le dialogue en faveur de la paix, de l'état de droit et des activités génératrices de revenus dans les collectivités fragiles sujettes à la violence en bande organisée. En outre, elle a épaulé la Commission nationale de désarmement, de démantèlement et de réinsertion. Elle a mis en place 26 projets de réduction de la violence de proximité avec des partenaires nationaux et internationaux. Grâce à ces projets, elle a facilité des initiatives en faveur des droits

de l'homme, la formation professionnelle, l'entrepreneuriat et les activités génératrices de revenus, des projets d'aide juridictionnelle, l'action de sensibilisation politique, des activités de lutte contre la violence en bande organisée, des activités de sensibilisation visant à répondre aux nouveaux besoins, des projets de construction à forte intensité de travail et des projets de sensibilisation et de mobilisation locale sur la prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre. En outre, deux projets de lutte contre la violence de proximité ont été mis en œuvre afin d'aider la Direction de l'administration pénitentiaire à améliorer les conditions de détention et à doter les détenus de suffisamment de compétences pour qu'ils trouvent un emploi à leur sortie de prison.

Programme commun des Nations Unies sur la police, la justice et l'administration pénitentiaire

20. Pendant l'exercice, la MINUJUSTH a facilité l'exécution du programme commun des Nations Unies sur la police, la justice et l'administration pénitentiaire au moyen des activités suivantes :

a) *Appui opérationnel et institutionnel à la Police nationale d'Haïti* : La composante Police de la MINUJUSTH a continué d'apporter un appui opérationnel à la Police nationale. Un projet pilote a été lancé le 20 février 2019 à Port-de-Paix (département du Nord-Ouest) pendant un mois avant d'être pleinement mis en œuvre dans les 10 départements à partir du 3 avril. En outre, la Mission a facilité le renforcement des capacités opérationnelles de la Police nationale en matière de prévention des activités des bandes organisées et de lutte contre celles-ci grâce à la création d'un groupe de travail conjoint Police nationale-police des Nations Unies dans ce domaine ;

b) *Assistance aux principales institutions judiciaires, à leurs organes de contrôle et au dispositif national d'aide juridictionnelle* : La MINUJUSTH a activement contribué à créer la dynamique et la volonté politique nécessaires pour que les pouvoirs législatif et exécutif votent et promulguent des textes législatifs qui améliorent l'accès à la justice et traitent de la détention provisoire prolongée. Dans cette perspective, la Mission a aidé le Parlement à adopter trois lois principales au cours de l'année législative 2018, à savoir les projets de loi relatifs à l'aide juridictionnelle, au code pénal et au code de procédure pénale. Une stratégie de mobilisation autour de l'adoption et de la promulgation des trois lois a également été élaborée. Par l'intermédiaire du programme commun des Nations Unies sur la police, la justice et l'administration pénitentiaire, la Mission a collaboré avec le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et d'autres organismes dans le cadre de programmes de sensibilisation organisés dans tout le pays pour mieux faire comprendre les trois principaux projets de loi et leurs incidences sur la société haïtienne. La loi relative à l'aide juridictionnelle a été adoptée par le Parlement le 10 septembre 2018 et promulguée le 26 octobre. Les projets de loi relatifs au code pénal et au code de procédure pénale doivent encore être approuvés ;

c) *Appui opérationnel et institutionnel à la Direction de l'administration pénitentiaire* : La MINUJUSTH a contribué à l'exécution du Plan stratégique de développement 2017-2021 de la Police nationale d'Haïti, qui concerne la Direction de l'administration pénitentiaire. Pour ce faire, elle a axé ses efforts sur le développement organisationnel, la sûreté des prisons, l'amélioration des conditions de détention, la gestion des prisons tenant compte de la problématique femmes-hommes, l'administration et la gestion, ainsi que la réadaptation et la réinsertion des détenus ;

d) *Assistance à l'Office de la protection du citoyen et aux organisations de la société civile chargées de surveiller les violations des droits de l'homme* : La

MINUJUSTH a organisé deux sessions de formation avec l'Office de la protection du citoyen afin de renforcer les capacités du personnel de l'Office chargé de surveiller et de recenser les violations des droits de l'homme aux Cayes et aux Gonaïves et de mener des activités de sensibilisation à cet égard. Afin de renforcer les relations entre l'Office et la société civile, étaient conviés des membres du personnel de l'Office et d'organisations non gouvernementales locales. Les sessions ont rassemblé 66 participants, dont 24 femmes. En outre, une session de formation a été dispensée aux organisations de la société civile des départements de l'Ouest, du Sud-Est, de l'Artibonite et de la Grande-Anse sur le suivi des violations des droits de l'homme et deux sessions de formation ont été tenues à l'intention d'organisations de la société civile sur la sensibilisation aux recommandations acceptées par Haïti lors du deuxième cycle de l'Examen périodique universel, en 2016. La Mission a également continué à fournir une assistance technique et financière au Comité interministériel des droits de la personne s'agissant d'élaborer un plan d'action national sur ces droits. Toutefois, la démission du Premier Ministre Jean-Henry Céant en mars 2019 et les tentatives infructueuses qui ont suivi jusqu'à la fin de l'exercice pour nommer un nouveau premier ministre ont entraîné des retards dans l'examen et l'approbation du plan.

C. Activités d'appui de la mission

21. Pendant l'exercice, la Mission a commencé à réduire progressivement sa présence et donc ses opérations. Dans cette optique, elle a fermé plusieurs locaux, notamment au parc industriel de la SONAPI, au camp de Jaborandy, au dépôt logistique et aux camps de transport de Port-au-Prince et au camp de l'unité de police constituée de Jérémie. Elle a également entamé le rapatriement progressif des unités de police constituées, comme prévu par le mandat.

22. Compte tenu de la courte durée de vie de la Mission, qui devait être de deux ans, celle-ci a continué d'utiliser l'ancienne flotte de véhicules héritée de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) pour exécuter son mandat. Afin d'exploiter efficacement la flotte, elle a continué de recourir à des services de réparation et d'entretien externalisés et internes, utilisant des ateliers appartenant à l'ONU lorsque les conditions de sécurité limitaient l'accès aux prestataires de services contractuels. En raison du recours accru aux ateliers de réparation appartenant à l'ONU et des efforts de la MINUJUSTH pour réduire le parc de véhicules légers de transport de passagers, les coûts d'entretien et les primes d'assurance ont été moins élevés que prévu. Des efforts importants ont également été faits pour gérer et comptabiliser en pertes les actifs excédentaires hérités de la MINUSTAH après un exercice minutieux de redimensionnement des besoins en actifs de la MINUJUSTH. Conformément à l'initiative du Secrétaire général visant à améliorer l'efficacité et l'efficience des opérations aériennes des Nations Unies, la MINUJUSTH a résilié le contrat de location d'un hélicoptère.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

23. La Mission a continué de collaborer avec les organisations régionales à la réalisation des objectifs prescrits dans son mandat, notamment dans le cadre de consultations avec l'Organisation des États américains (OEA), la Communauté des Caraïbes et le Marché commun des Caraïbes. En particulier, elle a poursuivi son étroite coopération avec l'OEA et les acteurs internationaux en vue de contribuer à créer les conditions propices à un dialogue politique véritable permettant de résoudre la crise multidimensionnelle prolongée qui touchait Haïti.

E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

24. Pendant l'exercice, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2017-2021 a servi de principal outil de programmation des activités de l'ONU en Haïti. En outre, le plan de travail du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2019-2020 sur la gouvernance et l'état de droit a été élaboré conjointement par l'équipe de pays des Nations Unies et la MINUJUSTH afin de garantir une intégration forte et une transition sans heurt. L'élaboration du plan de travail a permis de repérer les lacunes qui pourraient apparaître après le retrait de la MINUJUSTH, notamment en ce qui concerne l'appui à la Police nationale d'Haïti et à la Direction de l'administration pénitentiaire, la réduction de la violence de proximité et l'exécution d'un programme global en matière de droits de l'homme. Le plan de travail a été mis au point en étroite collaboration avec l'équipe spéciale de programmation de la transition créée par le groupe intégré des politiques et de la planification et présidée conjointement par le chef de cabinet de la Mission et le chef du Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire). Le groupe intégré était l'organe de coordination qui réunissait les hauts responsables de la Mission et l'équipe de pays des Nations Unies pour discuter et prendre des décisions sur des questions qui intéressaient le système des Nations Unies en Haïti.

25. En tenant compte des besoins spécifiques découlant de la transition vers une présence autre qu'une opération de maintien de la paix, une stratégie commune de mobilisation des ressources a été élaborée par l'équipe de pays des Nations Unies, en collaboration avec la MINUJUSTH, pour faciliter l'exécution du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, parallèlement à un plan d'action visant à rendre opérationnels certains aspects de la stratégie visant à combler les lacunes potentielles après le retrait de la MINUJUSTH et à atténuer les risques de résurgence de la crise. En outre, la Mission et l'équipe de pays ont établi conjointement des propositions de projets qui seraient financés par le Fonds pour la consolidation de la paix pendant la transition, donnant suite à une demande d'accès au financement par le Gouvernement haïtien. Les ressources du Fonds permettront à l'ONU de se concentrer sur des domaines essentiels, recensés en partenariat avec le Gouvernement, afin de promouvoir la stabilité à court et moyen terme, notamment la sécurité lors des élections (avec un accent particulier sur les femmes), l'état de droit et l'accès à la justice, la gestion des armes et des munitions et la réduction de la violence de proximité.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : sécurité et stabilité

26. Pendant l'exercice, la Mission a continué de s'attacher à aider le Gouvernement haïtien à maintenir un environnement sûr et stable et à gérer de façon adéquate l'administration pénitentiaire. Pour ce faire, elle a continué d'aider la Police nationale d'Haïti à mettre en place une force de police professionnelle et responsable, déployée comme il convenait dans tout le pays et dotée d'une capacité de réaction rapide. Les activités d'aide à la Police nationale sont restées fondées sur le Plan stratégique de développement de cette dernière pour la période 2017-2021. Le transfert de savoir-faire et de compétences aux officiers supérieurs qui occupent des postes de responsabilité dans la Police s'est également poursuivi dans le cadre du programme de mentorat et de conseil. En préparation de la fin du mandat de la Mission et conformément au plan de transition de celle-ci en matière de sécurité, le programme de mentorat et de conseil a été revu afin de définir des modalités permettant que le

transfert des responsabilités à la Police nationale dans les 10 départements d'Haïti se fasse sans heurt. L'examen a conduit à l'adoption d'un nouveau concept, intitulé « La Police nationale d'Haïti en avant », qui a placé la Police nationale à la tête du programme de mentorat, aidée d'un nombre limité de conseillers internationaux pour les questions de police dépêchés par l'ONU.

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration des conditions de sécurité dans l'ensemble d'Haïti

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Diminution du taux d'homicide (nombre de meurtres pour 100 000 habitants) déclaré par la Police nationale d'Haïti (2016/17 : 9,9 ; 2017/18 : 9,4 ; 2018/19 : 9,3)

Objectif atteint. En 2018, le taux d'homicides pour 100 000 habitants était estimé à 6,6. De janvier à juin 2019, il était estimé à 9,0 pour 100 000 habitants

Diminution du nombre d'enlèvements signalés à la Police nationale d'Haïti dans l'agglomération de Port-au-Prince (2016/17 : 60 ; 2017/18 : 55 ; 2018/19 : 50)

Objectif atteint. 29 enlèvements ont été signalés dans l'agglomération de Port-au-Prince en 2018 et 15 de janvier à juin 2019

Diminution du nombre d'agents de la Police nationale d'Haïti tués (2016/17 : 6 ; 2017/18 : 5 ; 2018/19 : 4)

Pendant l'exercice, 37 agents de la Police nationale d'Haïti ont été tués. Le nombre plus élevé que prévu est imputable à l'augmentation de la violence en bande organisée dans certaines régions du pays

Diminution du nombre d'actions de bandes armées signalées dans les zones sensibles de Cité-Soleil, Bel-Air et Martissant (2016/17 : 24 ; 2017/18 : 22 ; 2018/19 : 18)

Le nombre d'actions de bandes armées a été estimé à 49, concentrées principalement à Martissant, Grand Ravine et La Saline dans l'agglomération de Port-au-Prince

Compte tenu du nombre croissant d'actions attribuables à des bandes, la Police nationale d'Haïti des départements de l'Ouest et de l'Artibonite, secondée par le personnel de police des Nations Unies, a intensifié ses activités préventives et opérationnelles dans les zones sensibles, ce qui a permis l'arrestation de plusieurs membres de bandes

Produits prévus

Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre

Observations

Patrouilles quotidiennes et opérations planifiées et menées conjointement par les unités de police constituées et la Police nationale d'Haïti dans les départements de l'Artibonite, de la Grande-Anse, des Nippes, du Nord et de l'Ouest

27 Opérations policières conjointes

3 192 Patrouilles quotidiennes (864 patrouilles à pied et 2 328 patrouilles motorisées)

6 Opérations ont été menées dans les zones sensibles par la Police nationale d'Haïti pour lutter contre les bandes, avec l'appui opérationnel de la Mission

Fourniture d'un appui opérationnel aux unités spécialisées de la Police nationale d'Haïti, selon que de besoin, pour leur permettre de mener des opérations spéciales sur tout le territoire, en particulier dans les zones sensibles, dans le respect des normes en matière de droits de l'homme

11 Opérations spéciales conjointes ont été menées par la Police nationale d'Haïti dans les zones sensibles. La planification et l'exécution de ces opérations tenaient compte des normes en matière de droits de l'homme

Fourniture, sur demande, d'un appui logistique à la Police nationale d'Haïti pour la gestion de l'ordre public, dans le respect des normes en matière de droits de l'homme	Oui	Un appui a été fourni par 7 unités de police constituées stationnées dans 5 départements d'Haïti, principalement en ce qui concerne la planification et le prépositionnement de pelotons de police constitués dans des endroits clés
Fourniture, sur demande, de moyens de police d'intervention rapide, notamment d'un groupe d'intervention, pour appuyer les opérations et la mobilité de la Police nationale d'Haïti	Oui	Le groupe d'intervention des unités de police constituées a mené des activités de planification et de prépositionnement à l'occasion de 9 des 27 opérations conjointes prévues, exécutées avec les unités spécialisées de la Police nationale d'Haïti dans l'agglomération de Port-au-Prince et le département de l'Artibonite
Fourniture, sur demande, d'un appui logistique à la Police nationale d'Haïti en cas d'événements importants, pour assurer la sécurité des principaux sites et installations publics, principalement à Port-au-Prince	Oui	Des unités de police constituées ont été déployées dans des endroits clés de l'agglomération de Port-au-Prince afin d'épauler la Police nationale lors des quatre grandes manifestations publiques qui ont eu lieu en juillet et novembre 2018 et en février et juin 2019
Vols de reconnaissance mensuels dans les régions pour surveiller la situation en matière de sécurité	Non	Aucun vol de reconnaissance n'a été effectué au cours de l'exercice car la situation en matière de sécurité dans les régions est restée stable
Fourniture d'une aide à l'élaboration de stratégies en matière de police de proximité dans toutes les directions départementales de la Police nationale d'Haïti, un accent particulier étant mis sur la prévention de la criminalité et des violences sexuelles et fondées sur le genre et sur les questions de sécurité touchant les femmes et les filles	6	Ateliers ont été organisés par l'Unité de lutte contre les crimes sexuels de la Police nationale d'Haïti ; ils portaient sur la prévention des violences sexuelles et fondées sur le genre, y compris les mesures de sécurité visant à protéger les femmes et les filles, et ont rassemblé tous les secteurs de l'appareil judiciaire, en particulier la Police nationale, les juges, les procureurs et les autorités locales
Exécution de 5 projets à effet rapide visant à apporter des améliorations mineures aux infrastructures et à fournir du matériel à la Police nationale d'Haïti	Non	La Mission a donné la priorité à la clôture des projets à effet rapide lancés les années précédentes et reportés à l'exercice 2018/19 plutôt qu'au lancement de nouveaux projets, compte tenu du délai plus long nécessaire pour sélectionner les partenaires d'exécution et de la fermeture prévue de la Mission
Mise en œuvre de 6 projets de lutte contre la violence au sein de la collectivité dans les domaines suivants : police de proximité, entrepreneuriat et programmes de génération de revenus à base d'activités nécessitant une main-d'œuvre importante, à l'intention des jeunes, des hommes et des femmes à risque	6	Projets de réduction de la violence au sein de la collectivité étaient en cours d'exécution dans des zones sensibles de Port-au-Prince et devraient avoir permis d'aider 4 263 bénéficiaires, dont 2 175 femmes, lorsqu'ils seront terminés. À la fin de l'exercice, 2 678 personnes, dont 860 femmes, avaient bénéficié de ces projets. Ces derniers portaient sur la formation professionnelle, les activités génératrices de revenus, la protection des groupes vulnérables, l'assistance psychosociale et les autorités locales, ainsi que sur l'appui institutionnel à la Commission nationale pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration

Réalisation escomptée 1.2 : Amélioration des capacités opérationnelles et institutionnelles de la Police nationale d'Haïti

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre d'agents de la Police nationale d'Haïti pour 10 000 habitants
(2016/17 : 15,0 ; 2017/18 : 15,7 ; 2018/19 : 16,5)

Avec la remise des diplômes, le 19 septembre 2018, de la vingt-neuvième promotion (692 élèves policiers, dont 188 femmes), à la fin de l'exercice, le nombre d'agents de la Police nationale pour 10 000 habitants était de 13,3

Ce ratio plus faible que prévu s'explique par le retard pris dans le lancement des programmes de formation à l'intention de la vingt-huitième promotion, en raison de contraintes budgétaires et du retard pris dans la rénovation des installations de l'Académie nationale de police entre deux promotions consécutives, ainsi que par le processus entrepris par la Police nationale d'Haïti pour retirer de ses états de paie les policiers inactifs. Les efforts se sont néanmoins poursuivis pour former la trentième promotion composée de 672 élèves, dont 142 femmes

Augmentation du nombre de femmes dans les rangs de la Police nationale d'Haïti (2016/17 : 1 116 ; 2017/18 : 1 249 ; 2018/19 : 1 400)

Objectif atteint. À la fin de juin 2019, on dénombrait 1 473 policières, soit 10 % des effectifs de la police, qui s'élèvent à 14 775 policiers et policières

Augmentation du nombre de cas de violence sexuelle et fondée sur le genre ayant fait l'objet d'une enquête grâce au renforcement des capacités d'investigation de la Police nationale d'Haïti
(2016/17 : 164 ; 2017/18 : 195 ; 2018/19 : 275)

Objectif atteint. La Police nationale d'Haïti a enquêté sur 392 cas de violence sexuelle et fondée sur le genre, y compris de viol, de maltraitance d'enfants et de violence domestique

Le nombre de cas ayant fait l'objet d'une enquête a été plus élevé que prévu du fait des mesures que la Mission a prises pour renforcer les capacités d'investigation et les moyens opérationnels de l'Unité de lutte contre les crimes sexuels

Produits prévus

 Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre

Observations

Fourniture au quotidien d'assistance et de conseils au service des ressources humaines de la Police nationale d'Haïti, notamment pour la conception et la mise en œuvre de campagnes d'information et de sensibilisation, afin d'atteindre le nombre voulu d'élèves agents de police entrant chaque année en première année de formation, y compris dans le secteur pénitentiaire, et d'augmenter le nombre de femmes recrutées

Oui Des conseils opérationnels quotidiens ont été donnés au Service de recrutement permanent de la Police nationale d'Haïti, permettant d'achever en temps voulu le recrutement des 672 élèves de la trentième promotion, dont 142 femmes. La formation de la promotion a commencé le 9 décembre 2018. Au 30 juin 2019, la formation de 656 élèves, dont 140 femmes, était en cours. Des conseils ont continué d'être donnés quotidiennement en vue de l'achèvement des procédures de recrutement de la trente et unième promotion. Le 5 mai 2019, des épreuves d'admission écrites ont été organisées dans tout le pays à l'intention de 11 577 candidats, dont 1 893 femmes

Fourniture d'un appui en vue d'accroître le nombre de femmes parmi les agents de police, grâce à l'organisation régulière de campagnes d'information, ainsi que par l'intermédiaire de réseaux d'organisations et de groupes de femmes

Oui Une assistance a été fournie au quotidien par le personnel de police des Nations Unies installé dans les locaux du Service de recrutement permanent de la Police nationale d'Haïti et des directions départementales et par le réseau du personnel féminin de la police des Nations Unies, ce qui a permis de produire 7 campagnes de recrutement et d'organiser des visites mensuelles dans des établissements d'enseignement secondaire du pays afin d'informer les jeunes femmes de la procédure de recrutement et de l'importance de leur participation. En outre, une activité de sensibilisation a été menée le 8 mars 2019 dans le cadre de la Journée internationale des femmes

Fourniture d'un mentorat et d'un appui consultatif hebdomadaires à l'Académie nationale de police pour l'exécution du programme d'accompagnement des cadres visant à assurer une formation sur le terrain à 50 inspecteurs et 40 commissaires en matière de promotion de l'équilibre femmes-hommes au niveau de l'encadrement, notamment parmi les cadres de rang intermédiaire à supérieur de la Direction de l'administration pénitentiaire

Oui Le personnel de la police des Nations Unies a fourni une assistance technique hebdomadaire aux instructeurs de la Police nationale d'Haïti dans le cadre du programme de mentorat et de conseil. Les activités d'assistance technique ont permis de dispenser une formation sur l'équilibre entre les genres et la prise en compte des questions de genre à 69 commissaires (tous des hommes), y compris ceux déployés à la Direction de l'administration pénitentiaire, qui font partie de la sixième cohorte de commissaires. Un appui a également été apporté au recrutement en cours de 100 inspecteurs

Organisation de 2 stages de formation spécialisée sur la maîtrise des foules à l'intention de 50 instructeurs de police nationaux et de 2 stages de formation spécialisée sur la prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre à l'intention de 40 agents de la Police nationale d'Haïti, afin de renforcer les capacités des instructeurs de police nationaux dans ces domaines

- 4 Stages de formation spécialisée sur la maîtrise des foules ont été organisés à l'intention de 184 cadres de niveau intermédiaire de la Police nationale, dont 14 femmes
- 6 Ateliers ont été organisés (2 entre juillet et décembre 2018 et 4 entre janvier et juin 2019) au niveau départemental sur la violence sexuelle et fondée sur le genre, y compris les mesures de sécurité concernant les femmes et les filles, et ont rassemblé des participants de tous les secteurs de l'appareil judiciaire, dont 67 agents de la Police nationale

Fourniture quotidienne d'un accompagnement et d'un appui consultatif au personnel de commandement de la Police nationale d'Haïti dans les domaines de la collecte d'informations générales et du renseignement, du commandement et de l'encadrement, de l'éthique, des droits de l'homme, de la prise en compte de la problématique femmes-hommes, de l'informatique et des communications, des techniques et tactiques d'intervention et du maintien de l'ordre, des données statistiques et analytiques sur la criminalité, de la protection des lieux de crime, de la gestion de la criminalité transnationale et

Oui Un appui consultatif quotidien a été apporté dans le cadre du programme de mentorat et de conseil, ce qui a permis à 171 cadres supérieurs de la Police nationale de bénéficier d'un mentorat dans des domaines tels que la collecte d'informations générales et le renseignement, le commandement et l'encadrement, les droits de l'homme, la prise en compte de la problématique femmes-hommes, l'informatique, la gestion de l'ordre public, les données statistiques et analytiques sur la criminalité, la criminalité organisée et les enquêtes criminelles, y compris sur la violence sexuelle et fondée sur le genre. En outre, le

organisée, de la gestion des incidents, des enquêtes judiciaires et administratives et de la prévention de la violence fondée sur le genre

Fourniture quotidienne d'un accompagnement et d'un appui consultatif aux instructeurs de police nationaux chargés de dispenser des stages de formation en cours d'emploi et de formation spécialisée dans le cadre du programme de formation des formateurs, dans les domaines définis dans le Plan stratégique de développement de la Police nationale d'Haïti pour 2017-2021

Fourniture hebdomadaire d'avis techniques à l'Unité de lutte contre les crimes sexuels de la Police nationale d'Haïti en ce qui concerne la création d'une base de données recensant les cas de violence sexuelle et fondée sur le genre ayant donné lieu à signalement, ouverture d'enquête et renvoi devant la justice

Fourniture d'une assistance technique quotidienne au laboratoire et aux enquêteurs médico-légaux de la Police nationale d'Haïti en vue de renforcer leur capacité de gérer les lieux de crime

Fourniture d'un accompagnement et de conseils techniques au Bureau de communication de la Police nationale d'Haïti pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan de communication visant à appuyer l'exécution du Plan stratégique de développement de la Police nationale d'Haïti pour 2017-2021 et à renforcer la confiance de la population haïtienne à l'égard de la Police

Conception et lancement d'au moins 3 campagnes de communication visant à prévenir la criminalité et à encourager les citoyens à signaler les infractions, y compris les irrégularités financières ou les actes de corruption présumés, à la Police nationale

personnel de la police des Nations Unies a fourni un encadrement à des superviseurs de la Police nationale d'Haïti concernant des aspects liés à l'emploi de la force et à la sécurité et à l'entretien des armes à feu dans les postes de police

Oui Le personnel de la police des Nations Unies installé dans les locaux de l'Académie nationale de police a fourni une assistance technique quotidienne aux instructeurs de la Police nationale, dans le cadre du programme de mentorat et de conseil, ce qui a permis de mener 2 activités de formation suivies d'un échange de vues avec les 76 instructeurs afin de faire le point sur l'élaboration et l'exécution des programmes dans tous les domaines de formation, y compris d'établir des calendriers de formation

Oui Le personnel de police des Nations Unies installé dans les locaux de l'Unité de lutte contre les crimes sexuels a donné des avis techniques hebdomadaires et une base de données sur les cas de violence sexuelle et fondée sur le genre a été exploitée en vue d'améliorer l'enregistrement et le suivi des cas signalés et d'établir des rapports précis. Des services de formation et de mentorat ont également été fournis à 13 agents de la Police nationale affectés à l'Unité de lutte contre les crimes sexuels

Oui Le personnel de la police des Nations Unies installé dans les locaux du Bureau de la police scientifique et technique de la Police nationale d'Haïti a fourni une assistance technique quotidienne, ce qui a permis d'organiser une formation à la protection des lieux de crime à l'intention de 32 agents de la Police nationale affectés aux sections départementales de la police judiciaire et de 17 agents affectés au Bureau

Oui Le personnel de police des Nations Unies affecté au Bureau de l'information de la composante Police a fourni une assistance technique hebdomadaire, notamment en contribuant à l'élaboration et à l'exécution d'une stratégie de communication couvrant la presse, la radio, la télévision et les médias en ligne

2 Campagnes de sensibilisation ont été menées afin de renforcer la confiance des citoyens dans la Police nationale et d'encourager le signalement des infractions

Réalisation escomptée 1.3 : Amélioration des capacités de la Police nationale d'Haïti en matière d'administration et de gestion dans le cadre de son plan stratégique de développement pour 2017-2021

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Mise en œuvre par la Direction de la planification stratégique de la Police nationale d'Haïti de 45 des 133 priorités du Plan stratégique de développement pour 2017-2021

Au 30 juin 2019, 2 plans d'action prioritaires avaient été mis en œuvre et des mesures avaient été prises concernant 103 priorités

Le nombre de priorités est inférieur aux prévisions en raison du retard dans l'adoption de la loi organique de la Police nationale d'Haïti, qui n'a pas pu être présentée au Parlement pendant la crise politique

Augmentation du taux d'exécution du budget de la Police nationale d'Haïti, qui est financé par le Gouvernement (2016/17 : 98,3 % ; 2017/18 : 99 % ; 2018/19 : 99,5 %)

À la fin de juin 2019, le taux d'exécution du budget de la Police nationale d'Haïti était de 72,8 %, l'exercice budgétaire du Gouvernement haïtien courant du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019, ce qui est supérieur au taux d'exécution de 69,8 % constaté à la fin de juin 2018 pour la période allant du 1^{er} octobre 2017 au 30 juin 2018. Le taux d'exécution pour l'ensemble de l'exercice budgétaire du Gouvernement haïtien n'était pas connu à la fin de l'exercice

Augmentation du pourcentage d'élèves diplômés de l'école de police affectés à la Direction de l'administration pénitentiaire (2016/17 : 10 % ; 2017/18 : 11 % ; 2018/19 : 12 %)

Sur l'ensemble des agents de police de la vingt-neuvième promotion ayant obtenu leur diplôme, 8,7 % ont été affectés à la Direction de l'administration pénitentiaire, sur décision du Directeur général de la Police nationale d'Haïti

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*

Observations

Fourniture au quotidien d'un accompagnement et d'un appui aux dirigeants de la Police nationale d'Haïti pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de renforcement des capacités

Oui La MINUJUSTH a fourni au quotidien des conseils et un appui à 171 cadres supérieurs de la Police nationale d'Haïti dans le cadre du programme de mentorat et de conseil, ce qui a permis à ces agents de bénéficier de l'élaboration et de la mise en œuvre de stratégies de renforcement des capacités

Fourniture hebdomadaire d'une assistance technique à la Direction des finances et du budget de la Police nationale d'Haïti pour qu'elle continue d'améliorer son système financier et budgétaire, notamment par l'affectation de ressources suffisantes à la Direction de l'administration pénitentiaire, et continue d'augmenter les capacités de son système de gestion des approvisionnements

Oui La Direction des finances et du budget de la Police nationale d'Haïti a bénéficié d'une assistance technique hebdomadaire afin d'améliorer la gestion de ses ressources budgétaires et d'éviter les dépassements de coûts. Des mesures ont notamment été proposées afin d'améliorer la planification et l'exécution du budget, les processus d'approvisionnement et le dispositif de contrôle des dépenses. Une assistance technique a également été fournie par l'intermédiaire de la commission mixte Police nationale d'Haïti-MINUJUSTH afin d'établir le budget de la Police nationale pour les périodes allant d'octobre 2018 à septembre 2019 et d'octobre 2019 à septembre 2020, en prévoyant des ressources suffisantes pour la bonne

	exécution du Plan stratégique de développement pour 2017-2021, notamment l'allocation de crédits adéquats à la Direction de l'administration pénitentiaire
Fourniture hebdomadaire d'une assistance technique à la Police nationale d'Haïti pour la mise en œuvre de son plan stratégique de développement pour 2017-2021, y compris pour la conception de plans d'action spécifiques et l'élaboration de rapports de suivi	Oui Le personnel de la police des Nations Unies installé dans les locaux de la Direction de la planification stratégique de la Police nationale d'Haïti a fourni une assistance technique hebdomadaire, notamment en organisant et en dirigeant 3 réunions du comité de suivi et de pilotage et en contribuant à la rédaction du rapport sur la première année d'exécution du Plan stratégique de développement de la Police nationale pour 2017-2021
Fourniture d'une assistance technique aux dirigeants de la Police nationale d'Haïti pour la mise au point d'une stratégie visant à augmenter le pourcentage d'élèves diplômés de l'école de police, y compris de femmes, affectés à la Direction de l'administration pénitentiaire	Oui Des réunions ont été organisées régulièrement entre le Directeur général de la Police nationale d'Haïti et les chefs de la composante Police de la MINUJUSTH et de la Section de l'administration pénitentiaire
Fourniture de conseils techniques à la Direction de la planification stratégique de la Police nationale d'Haïti sur l'application et le suivi du Plan stratégique de développement pour 2017-2021	Oui Le personnel de la police des Nations Unies installé dans les locaux de la Direction de la planification stratégique de la Police nationale d'Haïti a donné des conseils techniques hebdomadaires sur l'exécution du Plan stratégique de développement pour 2017-2021. En outre, la Mission a organisé et dirigé sur ce sujet un atelier rassemblant 11 agents de la Police nationale
Fourniture de conseils techniques afin de renforcer les capacités de la Direction du budget et de la comptabilité de la Police nationale d'Haïti en matière de planification et d'exécution du budget	Oui Des conseils techniques hebdomadaires ont été dispensés à la Direction du budget et de la comptabilité de la Police nationale d'Haïti. En outre, la Mission a organisé et dirigé 2 ateliers sur la planification et l'exécution du budget et la conduite d'audits de l'exécution du budget et des services de police ; 32 participants, dont 8 femmes, de la Direction du budget et de la comptabilité et de l'Inspection générale de la Police nationale ont pris part à ces ateliers
Fourniture de conseils techniques afin de renforcer les capacités de la Direction du personnel de la Police nationale d'Haïti en matière de gestion des ressources humaines	Non La procédure d'appel d'offres a été infructueuse et une société nationale de conseil n'a pu être sélectionnée

Réalisation escomptée 1.4 : Contrôle efficace de l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti sur l'ensemble de l'institution

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation des effectifs de l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti, qui seront répartis équitablement dans tout le pays, en tenant compte de l'équilibre entre les sexes et de la

En juin 2019, l'Inspection générale comptait 268 fonctionnaires, dont 59 femmes

Ce chiffre est inférieur aux prévisions car le Directeur général de la Police nationale d'Haïti n'a pas encore pris de

capacité d'exécuter les tâches administratives conformément aux normes internationales (2016/17 : 156 ; 2017/18 : 320 ; 2018/19 : 340)

Progrès réalisés par l'Inspection générale dans la mise en œuvre de son plan de développement pour 2017-2019 (2016/17 : 0 % ; 2017/18 : 50 % ; 2018/19 : 60 %)

Augmentation du nombre de sanctions, telles que la révocation ou la mise à pied temporaire, prises par le Directeur général de la Police nationale sur la base des recommandations formulées par l'Inspection générale (2016/17 : 313 ; 2017/18 : 325 ; 2018/19 : 375)

Augmentation du nombre d'enquêtes sur des allégations d'utilisation abusive d'armes à feu transmises au Directeur général de la Police nationale d'Haïti et pour lesquelles la question de savoir si leur utilisation était justifiée a été tranchée (2016/17 : 60 ; 2017/18 : 60 ; 2018/19 : 125)

décision concernant le déploiement d'effectifs supplémentaires et la création de 4 bureaux régionaux de l'Inspection générale (dans les départements du Nord, du Sud, de l'Ouest et du Centre)

À la fin de l'exercice, le taux de mise en œuvre était de 39 %

Le nombre inférieur aux prévisions s'explique par l'absence de textes législatifs essentiels à l'achèvement des mesures prioritaires en raison de la crise politique et par le manque de ressources financières allouées à l'Inspection générale

Durant l'exercice, l'Inspection générale a enquêté sur 717 cas, dont 309 allégations de violation des droits de l'homme et 408 accusations de faute portant sur des violations des droits de détenus. Malgré l'augmentation du nombre d'enquêtes, le nombre de sanctions exécutées par l'Inspection générale s'est établi à 289

Ce chiffre est plus faible que prévu car le bureau du Directeur général de la Police nationale d'Haïti ne s'est pas encore prononcé sur un grand nombre de cas et car le nombre d'agents de la Police nationale affectés à l'Inspection générale a diminué

Pendant l'exercice, l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti a enquêté sur 92 allégations d'utilisation abusive d'armes à feu par le personnel de la Police nationale, dont 67 ont été transmises au Directeur général

Le faible nombre d'enquêtes par rapport aux prévisions s'explique par les retards pris dans la fourniture d'informations suffisantes et fiables que les unités concernées de la Police nationale d'Haïti doivent communiquer à l'Inspection générale pour accélérer l'aboutissement des enquêtes et par la légère réduction du personnel de l'Inspection générale pendant l'exercice

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre		Observations
Organisation, à l'intention de 25 nouvelles recrues, de 3 séances de renforcement des capacités consacrées aux mécanismes visant à garantir que la police honore son obligation de rendre des comptes et à la préparation aux investigations menées par l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti	2		Séances de formation sur les procédures relatives aux visites d'inspection planifiées et inopinées ont été organisées en novembre 2018 et en avril 2019 à l'intention de 19 agents de la Police nationale en poste dans les 6 divisions de l'Inspection générale
Organisation de réunions mensuelles avec l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti sur la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport annuel de l'Inspection générale	47		Réunions ont été tenues sur l'exécution du plan stratégique de développement de l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti pour la période 2017-2019 et sur le suivi des recommandations contenues dans le compte rendu de chaque réunion

Fourniture d'une assistance technique à l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti sur la mise en œuvre de son plan stratégique de développement pour 2017-2019

Fourniture d'une assistance quotidienne à la Police nationale, conjointement avec le Bureau de l'Inspecteur général en chef, en ce qui concerne les politiques et les procédures visant à vérifier les antécédents de tous les candidats souhaitant intégrer les deux promotions qui seront formées et diplômées pour la période 2018/19 avant leur admission à l'école de police

Fourniture d'un soutien et de conseils techniques à l'Inspection générale, dans le cadre de réunions mensuelles, pour l'aider à examiner ou à élaborer les règlements relatifs à la conduite d'inspections et d'audits annuels des services de police

Fourniture de conseils et d'un appui à l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti pour la mise en œuvre d'une campagne d'information et de sensibilisation visant à faire connaître les politiques et les procédures de responsabilisation à tous les dirigeants de la Police

Fourniture d'un appui technique afin de renforcer les capacités dont dispose l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti pour conduire des audits sur l'exécution du budget et les services de police assurés à la population haïtienne

Fourniture de matériel et d'accessoires informatiques et de communication à l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti afin de renforcer ses moyens de contrôle et ses capacités administratives

Oui Le personnel de la police des Nations Unies installé dans les locaux de l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti a dispensé des conseils techniques quotidiens et hebdomadaires dans le cadre du programme de mentorat et de conseil

Oui Le personnel de la police des Nations Unies installé dans les locaux de l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti et du Service de recrutement permanent a apporté une assistance quotidienne aux fins du contrôle de l'intégrité des agents à Port-au-Prince et dans les 10 départements d'Haïti. Il s'agissait notamment de participer au processus de vérification des antécédents de 1 422 élèves policiers, dont 357 femmes, des vingt-neuvième et trentième promotions, y compris à la vérification de leurs diplômes et niveaux d'études et à la conduite d'entretiens et d'enquêtes de proximité

Oui Le personnel de police des Nations Unies installé dans les locaux de l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti a fourni un soutien technique dans le cadre des réunions hebdomadaires de planification des inspections et des audits des services de police réalisés dans l'ensemble du pays

7 Inspections ont été menées par l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti, avec l'appui du personnel de police des Nations Unies, dans les départements de l'Artibonite, du Centre, de la Grande-Anse, des Nippes, du Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Est, et l'Inspection générale a visité 107 bureaux de la Police nationale d'Haïti

1 Audit a été réalisé en ce qui concerne les effectifs de la police

Non Le produit n'a pu être exécuté en raison du manque de ressources adéquates allouées à l'Inspection générale

1 Session de formation à l'audit interne a été organisée en décembre 2018 à l'intention de 31 participants, dont 7 femmes, de l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti

40 Ordinateurs (26 ordinateurs de bureau et 14 ordinateurs portables), dotés de licences Microsoft 365, ont été fournis à l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti

Composante 2 : affaires politiques et état de droit

27. La MINUJUSTH a continué d'aider le Gouvernement haïtien à renforcer les institutions garantes de l'état de droit, en privilégiant l'appui à la juridiction modèle de Port-au-Prince en vue d'améliorer l'accès à la justice, tout en renforçant le fonctionnement général du système judiciaire. L'amélioration de la collaboration au sein de la juridiction de Port-au-Prince entre le Chef des poursuites, le doyen du tribunal de première instance, le Bâtonnier de l'ordre des avocats, le Directeur général de la Police nationale haïtienne et la Direction de l'administration pénitentiaire ont contribué à des progrès notables concernant la réduction du nombre de détentions provisoires prolongées. Le Comité de suivi de la chaîne pénale a continué de se réunir chaque mois, ce qui a accéléré le traitement des affaires portées devant le tribunal de première instance. Le soutien que la MINUJUSTH a fourni aux bureaux d'aide juridictionnelle de l'ordre des avocats de Port-au-Prince a contribué de manière significative à réduire le retard pris dans le traitement d'affaires remontant à 2010. Les problèmes de sécurité liés à la violence en bande organisée dans la région où se trouve le tribunal de première instance ont toutefois contribué à mettre un terme à cette tendance positive. En outre, la mise en place du Conseil national d'assistance légale, chargé de fournir une assistance judiciaire aux personnes les plus vulnérables, a de nouveau pris du retard. L'État n'a pas encore défini sa stratégie nationale d'assistance juridique, ni établi le plan d'action correspondant, ni alloué de fonds à ce programme.

28. La MINUJUSTH a continué d'aider le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire à vérifier les antécédents des juges, conformément à l'obligation légale de contrôle de l'intégrité et des qualifications des magistrats. Ainsi, le 18 avril 2019, le Conseil a publié une liste de 39 juges ayant fait l'objet d'une vérification de leurs antécédents, dont 32 ont été agréés et 7 ont été révoqués, notamment pour cause de titres universitaires falsifiés ou non applicables, de corruption, de conduite immorale ou de problèmes de santé mentale. En outre, un document décrivant le mécanisme opérationnel d'évaluation des juges a été établi avec le soutien technique de la MINUJUSTH, et était en attente d'approbation par le Président du Conseil supérieur de la magistrature avant sa mise en œuvre. Au cours de la période considérée, 18 tribunaux d'instance et 5 cours d'appel ont été inspectés dans le cadre de l'appui fourni par la Mission en matière de promotion des inspections judiciaires.

29. Malgré les efforts concertés déployés par la MINUJUSTH et certains acteurs judiciaires haïtiens pour réduire le nombre de détentions provisoires, le système pénitentiaire continue d'être caractérisé par une forte surpopulation, en raison du taux élevé de détention provisoire prolongée. Au 28 juin 2019, 11 187 personnes étaient incarcérées, dont 381 femmes, 204 garçons et 14 filles. Le projet de loi sur le système pénitentiaire et le projet de loi organique sur la Police nationale d'Haïti visant à transformer la Direction de l'administration pénitentiaire en direction centrale ayant autorité sur ses propres ressources ont été achevés et validés par le Directeur général de la Police nationale. À la fin de la période considérée, le projet de loi n'avait pas été soumis au Ministère de la justice et de la sécurité publique pour être examiné en détails par le pouvoir exécutif et être ensuite présenté au parlement, en raison de la crise politique qui sévit actuellement.

30. En ce qui concerne la mise en œuvre du Plan stratégique de développement 2017-2021 de la Direction de l'administration pénitentiaire, la MINUJUSTH, dans le cadre du programme conjoint sur l'état de droit, ONU-Femmes et le Service correctionnel du Canada, ont organisé des sessions de formation sur différentes compétences techniques et des programmes de formation de formateurs destinés à renforcer les capacités de la Direction. Une fois les trois séries d'évaluations des

prisons fondées sur des critères de certification terminées, une déclaration définitive de toutes les prisons certifiées a été publiée en décembre 2019.

31. Afin d'appuyer les initiatives déployées par l'État pour lutter contre la corruption, et conformément au mandat de la Mission, le programme conjoint MINUJUSTH-Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a engagé un partenariat avec le Groupe de la lutte contre la corruption, pour renforcer les capacités des acteurs judiciaires et aider à évaluer l'actuelle stratégie nationale de lutte contre la corruption, ainsi qu'à enquêter sur la gouvernance et la corruption en Haïti. C'est ainsi qu'un atelier de trois jours a été organisé en avril 2019 pour évaluer la mise en œuvre de cette stratégie adoptée en 2009, en vue d'en élaborer une nouvelle. En outre, un cours en ligne fondé sur les Principes de Bangalore sur la déontologie judiciaire, élaborés par l'ONUDC et largement reconnus, a été lancé le 7 juin.

32. Dans un contexte de ralentissement économique, d'instabilité politique et de recrudescence des activités des bandes organisées, la MINUJUSTH a encouragé le dialogue pour la paix et proposé des projets d'activités génératrices de revenus aux populations en situation précaire des zones sensibles de l'agglomération de Port-au-Prince, par le truchement de programmes de lutte contre la violence locale. Les projets de ce type comprenaient également des activités de sensibilisation visant à promouvoir le dialogue entre les parlementaires et leurs circonscriptions dans tout le pays concernant les réformes législatives prescrites, ainsi que des projets de soutien à la Commission nationale pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, relancée par le Président Moïse en février 2019.

Réalisation escomptée 2.1 : Renforcement des institutions garantes de l'état de droit, plus précisément des systèmes judiciaire et pénitentiaire grâce à une administration plus efficace

Indicateurs de succès prévus

Obtention d'un consensus entre les branches exécutive, législative et judiciaire sur les priorités du programme législatif

Organisation, dans 9 régions, de séances de dialogue rassemblant la société civile, le secteur associatif, des avocats et des parlementaires au sujet du droit pénal, du Code pénal, du droit procédural et de la loi sur l'aide juridictionnelle inscrites au programme législatif de 2019

Révision et adoption des dispositions relatives au Conseil électoral permanent dans l'optique de la tenue d'élections libres et régulières

Indicateurs de succès effectifs

À la fin de la période considérée, les organes exécutifs et législatifs n'étaient pas encore convenus d'un agenda législatif commun pour 2018 et 2019. Toutefois, les deux chambres du parlement ont décidé de donner la priorité aux projets de loi de l'agenda législatif de 2017 sur lesquels l'une ou l'autre chambre s'étaient déjà prononcées, ainsi qu'aux lois ayant des effets socioéconomiques directs sur la population.

Des dialogues sur les moyens de consolider l'état de droit, y compris par l'adoption du projet de code pénal et du projet de code de procédure pénale, ont été tenus dans l'ensemble du pays entre les parlementaires et leurs circonscriptions. Les deux projets de codes ont été inclus dans l'agenda prioritaire du parlement pour 2019.

Le projet de loi électorale présenté par le conseil électoral provisoire en novembre 2018, contenant des dispositions qui auraient permis de transformer l'institution en conseil permanent, n'a pas été approuvé en raison de la crise politique actuelle

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Initiation d'un débat avec les autorités locales et la société civile sur des questions d'état de droit et instauration d'un dialogue entre l'électorat local et ses représentants parlementaires sur les questions de justice, dans le cadre des visites de l'équipe mobile dans les 10 départements	56	Visites ont été effectuées par des équipes mobiles et 81 conférences et réunions-débats nationales sur l'état de droit, auxquelles ont participé 6 843 personnes, dont 2 577 femmes, ont été appuyées. Ces activités visaient à désamorcer les conflits existants et à ouvrir des espaces de dialogue dans les groupes de population exposés aux violences électorales et aux activités des bandes armées. Aux côtés des autorités locales, de la société civile et des milieux universitaires, les parlementaires ont également participé à ces rencontres, renforçant ainsi l'engagement politique dans les communes les plus violentes d'Haïti.
Exécution de 30 projets de sensibilisation et de médiation au niveau local concernant la lutte contre la violence au sein de la collectivité, en vue d'étayer le dialogue public sur le renforcement du système judiciaire, en partenariat avec le Ministère de la justice et de la sécurité publique	25	Activités de sensibilisation ont été menées dans 9 départements, lesquelles ont rassemblé 17 498 personnes, dont 8 797 femmes. Le nombre inférieur aux prévisions d'activités s'explique par le report de certains projets, en raison de l'instabilité politique et de l'insécurité. Par conséquent, 4 projets de sensibilisation aux questions politiques, destinés à appuyer les projets de loi sur le code pénal et sur le code de procédure pénale, la révision de la Constitution, la loi sur la violence sexuelle et fondée sur le genre, ainsi que l'exercice lié aux fonctions de direction fondées sur le genre, qui ont été lancés au cours de la période 2018/19 étaient encore en cours de mise en œuvre à la fin de la période considérée
Exécution de 5 projets de lutte contre la violence au sein de la collectivité destinés à appuyer l'action des commissariats, du pénitencier national, des prisons de Cabaret et de l'Arcahaie, des centres correctionnels pour mineurs en conflit avec la loi, du Parquet haïtien, des juges d'instruction et du tribunal de première instance	5	Projets à forte intensité de main-d'œuvre ont été mis en œuvre dans des zones sensibles à l'intention de 1 086 personnes, dont 262 femmes. Compte tenu des réalités sur le terrain, notamment la détérioration des conditions de sécurité et la situation politique, la Mission a modifié sa stratégie pour se concentrer sur l'emploi des personnes risquant de rejoindre des bandes armées.
Exécution de 4 projets à effet rapide visant à répondre à des besoins mineurs d'infrastructure et d'équipement pour les institutions garantes de l'état de droit aux niveaux communal et sous-régional	Non	La Mission a donné la priorité à la clôture des projets à effet rapide lancés les années précédentes et reportés à l'exercice 2018/19 plutôt qu'au lancement de nouveaux projets, compte tenu de l'allongement des délais relatifs à la sélection des partenaires d'exécution et de la fermeture prévue de la Mission

Organisation de 2 campagnes d'information et de sensibilisation, l'une sur l'équité du statut des deux sexes et l'autonomisation des femmes et des filles en matière d'accès à la justice, et l'autre sur l'accès à la justice pour les victimes de violences sexistes ou de conflits qui rendent systématiquement les femmes plus vulnérables

Organisation de 10 campagnes d'information, à raison d'une dans chaque région, visant à lutter contre l'impunité des auteurs de crimes sexistes et à garantir l'accès des femmes et des filles à la justice

Dialogue hebdomadaire avec les autorités compétentes, les partis politiques, les représentants de la société civile (notamment d'associations de femmes) et les organismes et programmes des Nations Unies

Tenue de 6 tables rondes et séminaires en partenariat avec les médias et la société civile, notamment avec des associations de femmes

2 Campagnes ont été menées, dont une campagne contre la violence fondée sur le genre organisée pendant 16 jours en novembre-décembre 2019 et une campagne à l'occasion de la Journée internationale des femmes, le 8 mars 2019, menées sur les plateformes multimédia, les médias sociaux et les médias traditionnels. Les campagnes ont été complétées par 3 panneaux d'affichage et des spots radio traitant de la question de la violence fondée sur le genre, de l'accès à la justice pour les victimes et de l'accès à la justice pour les femmes et les filles. En outre, en juin 2019, la MINUJUSTH a lancé une campagne nationale d'information et de sensibilisation sur les femmes occupant des postes de direction

Non Aucune campagne d'information n'a pu être organisée en raison de la précarité des conditions de sécurité et de l'instabilité politique. Toutefois, en juin 2019, la Mission a été en mesure de lancer une campagne nationale sur la mobilisation des acteurs étatiques et non étatiques garants de l'état de droit, y compris les parlementaires et leurs circonscriptions, dans le cadre de l'adoption du projet de loi sur la violence sexuelle et fondée sur le genre, la criminalité et l'impunité

Oui Visites régulières organisées dans les 10 départements, à l'occasion desquelles un dialogue a été noué avec les autorités locales, les dirigeants locaux, des anciens, des représentants de la société civile, des associations de femmes et des institutions garantes de l'état de droit

11 Ateliers et tables rondes ont été organisés, dont 2 dans des centres de détention, dans le cadre du projet « #Il était une fable », axé sur les jeunes, la société civile, les écrivains haïtiens et les partenaires nationaux, dont la Police nationale d'Haïti. Lors de la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies, la Mission a réuni les principaux acteurs nationaux et les autorités du pays, ainsi que des organisations de la société civile, y compris des jeunes, dans le cadre de tables rondes relatives au mandat de la MINUJUSTH. Les tables rondes ont porté sur les réalisations des 15 dernières années et les défis restants, ainsi que sur les engagements à prendre et les actions à mener en vue de consolider ces réalisations et de continuer de faire avancer les priorités nationales en matière de développement, dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Organisation, avec le Gouvernement, de réunions mensuelles de sensibilisation et de coordination devant aboutir à la mise en place d'un comité de direction et de contrôle chargé d'harmoniser les interventions et les investissements dans le domaine de l'état de droit, l'objectif étant d'assister le Gouvernement dans l'exercice de ses fonctions jusqu'à ce qu'il soit pleinement autonome

Tenue de réunions de coordination bimensuelles avec le corps diplomatique et la communauté des donateurs dans le souci d'uniformiser la communication et de renforcer l'efficacité

Fourniture, selon que de besoin et en collaboration étroite avec le Programme des Nations Unies pour le développement, de conseils techniques et politiques en matière électorale visant à faciliter l'adoption d'une loi instaurant un Conseil électoral permanent professionnel et indépendant et le renforcement d'un cadre réglementaire qui permette la tenue d'élections crédibles dans les délais voulus et prévoie notamment des dispositifs transparents de règlement des différends électoraux

Communication régulière, aux hauts responsables de la Mission et à l'équipe de pays des Nations Unies, de données d'analyse relatives à la rationalisation des activités techniques et politiques, l'objectif étant de renforcer les capacités nationales et l'appropriation par le pays des processus électoraux

Exécution d'activités de bons offices et d'assistance technique aux fins de l'élaboration d'une stratégie nationale et d'un plan de développement dans le domaine de l'état de droit assorti d'indicateurs de référence et d'une stratégie de transition

Oui Organisation de réunions de coordination avec les partenaires et le Gouvernement en vue d'harmoniser les interventions et les investissements dans le domaine de l'état de droit.

9 Réunions du Groupe restreint concernant Haïti ont été organisées au cours de la période.

6 Réunions d'information ont été organisées avec le corps diplomatique au sujet de la situation politique et économique et des conditions de sécurité

Oui Organisation d'activités de plaidoyer en continu auprès du conseil électoral provisoire et des autorités nationales, en faveur de l'adoption, par les parties prenantes politiques, d'un nouveau cadre juridique qui fournirait à l'autorité électorale une structure permanente, une sécurité financière et un mécanisme adéquat et indépendant chargé de régler les litiges. Ces activités ont été entreprises en étroite collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et ONU-Femmes, dans le cadre de l'appui conjoint au cycle électoral en Haïti

Oui Par le truchement de l'équipe spéciale chargée des questions électorales, établie conjointement avec l'équipe de pays des Nations Unies pour rationaliser les activités d'assistance électorale des Nations Unies axées sur le soutien technique et les conseils au conseil électoral provisoire, de manière à renforcer les capacités nationales et les possibilités d'appropriation par le pays. Le mécanisme a été établi de manière à servir de moyen direct de contribuer aux questions électorales, contribution qui sera directement fournie aux dirigeants de la Mission en vue de nouer une collaboration politique au plus haut niveau

Non Les activités de bons offices visant à formuler une stratégie nationale dans le domaine de l'état de droit n'ont pas pu être organisées en raison de l'instabilité politique qui a prévalu pendant la période considérée

Organisation, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, de réunions de coordination rassemblant hauts responsables et spécialistes en vue de l'élaboration et de l'adoption d'une stratégie de transition réaliste et compatible avec les priorités du Gouvernement haïtien

Oui Le Groupe intégré des politiques et de la planification, organe de coordination qui rassemble les principaux responsables de la Mission et de l'équipe de pays des Nations Unies, est chargé d'établir un dialogue et de prendre des décisions concernant les questions intéressant le système des Nations Unies en Haïti, tout particulièrement pendant la période de transition

Mise au point, en partenariat avec le Gouvernement haïtien et avec la pleine participation de ce dernier, d'une stratégie d'exécution de la transition pour la MINUJUSTH et l'équipe de pays des Nations Unies

Oui Dans le cadre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la période 2017-2021. Le programme de travail du Plan-cadre a été élaboré en étroite consultation avec le Gouvernement et a été approuvé par les autorités nationales lors de l'examen annuel dudit plan.

Fourniture d'un appui à l'élaboration de campagnes internes et publiques d'information et de sensibilisation visant à améliorer le fonctionnement du système judiciaire et l'accès à la justice et à limiter les périodes de détention provisoires prolongées

Oui Organisation de la campagne « #Mes engagementsHAÏTI », qui était axée sur l'accès à la justice. En outre, une série d'articles axés sur la justice et la détention provisoire, y compris sur des manifestations et ateliers publics organisés par la Mission, ont été écrits et diffusés sur les plateformes numériques et les médias traditionnels. Ces travaux ont été complétés par un panneau d'affichage et un spot radio destinés à promouvoir l'accès au système judiciaire

Organisation de 18 activités dans les 9 régions dans le cadre de campagnes sur l'accès à la justice des femmes et des filles

Non Aucune campagne visant à garantir l'accès à la justice n'a été organisée, en raison de la précarité des conditions de sécurité et de l'instabilité politique

Réalisation escomptée 2.2 : Amélioration du fonctionnement des principales institutions judiciaires et de leurs organes de contrôle ainsi que du cadre national régissant l'aide juridictionnelle

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Adoption et application d'une loi relative à l'organisation et au fonctionnement du Ministère de la justice et de la sécurité publique

Le projet de loi organique sur le Ministère de la justice et de la sécurité publique a été soumis au Conseil des ministres pour approbation. Toutefois, son approbation est en suspens dans l'attente de l'adoption, par le parlement, du projet de loi visant à réorganiser l'administration centrale de l'État

Adoption et application d'un budget et d'un plan relatifs à un programme d'aide juridictionnelle fournie par l'État en vue d'assurer aux groupes vulnérables un accès durable à la justice

Le Ministère de la justice et de la sécurité publique, avec le concours de la MINUJUSTH, a nommé un consultant chargé d'élaborer un plan stratégique pour exécuter le programme d'aide juridictionnelle de l'État, en application de la loi y relative. Toutefois, la création, par le Gouvernement, d'un conseil national sur l'aide juridictionnelle est en attente de ratification par le parlement du nouveau cabinet ministériel. Par ailleurs, le financement de ce conseil, prévu dans le budget national pour 2018-2019, n'a pas encore été adopté par le parlement

Augmentation du nombre d'inspections entreprises par le bureau d'inspection du Parquet du Ministère de la justice et de la sécurité publique sur tout le territoire haïtien (2018/19 : 18 tribunaux de première instance et 5 cours d'appel)

Présentation, dans le rapport annuel du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, d'informations relatives aux activités du corps d'inspecteurs et des résultats du mécanisme d'évaluation et de certification des juges

Objectif atteint. Le Ministère de la justice et de la sécurité publique a procédé à l'inspection de 18 tribunaux de première instance et de 5 cours d'appel entre le 17 décembre 2018 et le 8 juin 2019

Le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire a désigné un consultant chargé de réaliser un diagnostic interne des obstacles à la rédaction de ses rapports annuels, qui a formulé des recommandations précises en vue de trouver solution définitive pour supprimer ces obstacles et a préparé un modèle standardisé afin de faciliter la publication des rapports annuels

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i>	
	<i>oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Prestation d'un appui dans le cadre de réunions mensuelles et fourniture de conseils techniques aux fins de l'élaboration et de l'adoption d'une loi organique sur le Ministère de la justice et de la sécurité publique, et de la création d'un groupe de travail conjoint permanent du Ministère et du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire destiné à délimiter clairement les attributions de chacun de ces organes	Non	La révision du projet de loi organique relative au Ministère de la justice et de la sécurité publique était subordonnée à l'adoption du projet de loi réorganisant l'administration centrale de l'État, qui était en attente d'approbation par le parlement. Par conséquent, le groupe de travail conjoint du Ministère de la justice et de la sécurité publique et du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire n'a pas encore été créé
Fourniture d'un appui et de conseils techniques dans le cadre de 6 réunions sur la mise en œuvre du programme national d'aide juridictionnelle, notamment sur l'établissement de son budget	Oui	Organisation de réunions régulières d'un groupe de travail ad hoc établi par le Ministère de la justice et de la sécurité publique, notamment composé des membres du conseil national de l'aide juridictionnelle
Fourniture d'un appui et de conseils techniques dans le cadre de réunions mensuelles avec le bureau d'inspection du Parquet du Ministère de la justice et de la sécurité publique portant sur la planification des inspections, la communication d'informations à leur sujet et les activités de suivi y afférentes	Oui	Organisation de réunions régulières avec le bureau d'inspection du Parquet du Ministère de la justice et de la sécurité publique portant sur la planification des inspections, la communication d'informations à leur sujet et les activités de suivi y afférentes
Organisation de 12 séances d'assistance, de sensibilisation et d'appui techniques en vue d'augmenter le nombre d'inspections réalisées par l'organe de contrôle du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, le nombre de magistrats évalués et certifiés et le nombre de plaintes reçues et traitées	Non	Aucune assistance technique, initiatives de sensibilisation et appui n'ont été fournis à la Direction de l'inspection du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, qui n'était pas encore opérationnel car le Directeur de ce dernier n'avait pas encore été nommé
Organisation de 12 séances d'appui technique à l'intention des organes de contrôle judiciaire du Ministère de la justice et de la sécurité publique et du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, l'objectif étant de réviser et de mettre à jour leurs cadres réglementaires et d'élaborer des indicateurs clefs concernant la performance de leur personnel	Oui	Un appui financier et technique a été apporté aux organes de contrôle du Ministère de la justice et de la sécurité publique et du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire pour développer leurs mécanismes d'évaluation de la performance du personnel. Les documents y relatifs ont été soumis au cabinet du Ministre de la justice et au

	Président du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire et étaient en attente d'approbation officielle avant leur mise en œuvre
Exécution de 5 projets à effet rapide visant à répondre à des besoins mineurs d'infrastructure et d'équipement pour les institutions garantes de l'état de droit aux niveaux national et régional	Non La Mission a donné la priorité à la clôture des projets à effet rapide lancés les années précédentes et reportés à l'exercice 2018/19 plutôt qu'au lancement de nouveaux projets, compte tenu de l'allongement des délais relatifs à la sélection des partenaires d'exécution et de la fermeture prévue de la Mission
Fourniture d'un appui au Ministère de la justice et de la sécurité publique et au Conseil supérieur du pouvoir judiciaire afin qu'ils puissent poursuivre l'application de leur politique en faveur de l'égalité des sexes et le renforcement des capacités de lutte contre les violences sexuelles et fondées sur le genre	Non La Mission a donné la priorité à la mise en œuvre d'un programme commun avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) pour soutenir les efforts de lutte contre la corruption
Appui à la mise sur pied d'un dispositif public d'aide juridictionnelle	Oui Un appui a été fourni au comité ad hoc créé par le Ministère de la justice et de la sécurité publique pour travailler à la mise en place du conseil national sur l'aide juridictionnelle et d'un appui financier visant à permettre aux acteurs judiciaires de mener des activités de sensibilisation à la loi sur l'aide juridictionnelle ayant récemment été adoptée
Appui aux activités des organes de contrôle (corps d'inspecteurs du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire et bureau d'inspection du Parquet du Ministère de la justice et de la sécurité publique) dans l'optique de faciliter la conduite d'inspections sur tout le territoire haïtien	Oui Un appui régulier a été fourni au Ministère de la justice et de la sécurité publique concernant la conduite des inspections
Construction ou réhabilitation d'un tribunal	Non Le projet a été annulé après qu'il a été déterminé qu'il ne pourrait pas être achevé avant la fin de la période de liquidation de la MINUJUSTH
Appui à la Brigade d'intervention contre l'insécurité foncière du Ministère de la justice et de la sécurité publique, récemment créée en vue de lutter contre les violences liées aux différends fonciers	Non La Mission a donné la priorité à la mise en œuvre d'un programme commun avec l'ONUDC pour soutenir les efforts de lutte contre la corruption

Réalisation escomptée 2.3 : Amélioration du fonctionnement du système judiciaire et de l'accès à la justice, en particulier pour les personnes placées en détention provisoire dans la juridiction modèle choisie à Port-au-Prince

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation de 15 % du nombre de nouveaux dossiers traités par les procureurs (2016/17 : 654 ; 2017/18 : 695 ; 2018/19 : 800)

Objectif atteint. 956 nouveaux cas ont été traités au cours de la période considérée

Diminution de nombre d'accusés placés en détention provisoire pour une période de plus de deux ans dans la juridiction modèle de Port-au-

À la fin de la période considérée, la proportion d'accusés placés en détention provisoire pour une période de plus de deux ans à la prison civile de Port-au-Prince était de 63,7 % (2 078 sur 3 261 détenus en détention provisoire).

Prince (2017/18 : 50,4 % de la population carcérale ; 2018/19 : 40 %)	Ce pourcentage supérieur aux prévisions est imputable à la grève de trois mois des avocats du barreau de Port-au-Prince et au climat d'instabilité générale en matière de politique et de sécurité, notamment aux manifestations de rue qui ont paralysé le fonctionnement des tribunaux de Port-au-Prince
Augmentation de 25 % du nombre d'affaires classées par les juges d'instruction dans la juridiction modèle (2016/17 : 550 ; 2017/18 : 600 ; 2018/19 : 750)	462 affaires ont été classées par les juges d'instruction du tribunal de première instance de Port-au-Prince entre le 1 ^{er} juillet 2018 et le 30 juin 2019 Le nombre inférieur aux prévisions d'affaires s'explique par le retard pris dans le renouvellement du mandat de plusieurs juges d'instruction pendant la période d'instabilité politique
Augmentation de 45 % du nombre d'affaires pénales jugées par la juridiction modèle (2016/17 : 401 ; 2017/18 : 420 ; 2018/19 : 609)	210 affaires pénales ont été jugées Le nombre inférieur aux prévisions d'affaires est imputable au climat d'instabilité générale en matière de politique et de sécurité, notamment aux manifestations de rue qui ont paralysé le fonctionnement des tribunaux de Port-au-Prince
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations</i>
Fourniture d'une assistance et d'un appui techniques dans le cadre de 10 réunions de travail du Comité chargé du système de justice pénale faisant intervenir du personnel judiciaire, policier et pénitentiaire, l'objectif étant de réduire le nombre de personnes placées en détention provisoire prolongée, d'appliquer les procédures de comparution immédiate et de juger les affaires sans délai	5 Réunions des membres du Comité de suivi de la chaîne pénale ont été organisées. Les chiffres sont inférieurs aux prévisions en raison du climat actuel d'instabilité politique et d'insécurité
Fourniture d'une assistance technique et d'un soutien financier à 3 services d'aide juridictionnelle de la juridiction modèle de Port-au-Prince, dans l'optique d'offrir un accès à l'aide juridictionnelle aux personnes placées en détention provisoire de manière prolongée ou concernées par les procédures de comparution immédiate	3 Des bureaux d'aide juridictionnelle ont été créés dans la juridiction de Port-au-Prince, dont 1 bureau d'aide juridictionnelle dédié aux mineurs au Centre de réinsertion des mineurs en conflit avec la loi, qui a permis la libération de 70 % des mineurs en détention provisoire, et 2 bureaux d'aide juridictionnelle qui ont fourni leurs services aux détenus de la prison principale de Port-au-Prince, ce qui a permis de traiter plus de 3 000 affaires et de libérer ou de condamner plus de 750 détenus
Mise en œuvre, par l'entremise d'organisations non gouvernementales nationales, d'un projet pilote de centre d'aide juridictionnelle mobile à même de desservir les zones où les institutions publiques sont peu présentes et où l'accès à la justice est limité, l'objectif étant d'assurer un accès à l'aide juridictionnelle et à un suivi dans les affaires de viol ou d'autres formes de violences sexuelles et fondées sur le genre	Non Le projet pilote n'a pas été mis en œuvre en raison de l'instabilité politique et de l'insécurité dans le pays

Mise en œuvre d'un projet de lutte contre la violence de proximité nécessitant une main d'œuvre importante aux fins de la construction ou de la reconstruction de locaux pour les juges de paix	Non	La Mission a donné la priorité à des projets à forte intensité de main-d'œuvre dans la zone de Martissant (département de l'Ouest) où sévissent les bandes organisées.
Exécution de 5 projets à effet rapide visant à répondre à des besoins mineurs d'infrastructure et d'équipement pour les institutions garantes de l'état de droit dans la juridiction modèle	Non	La Mission a donné la priorité à la clôture des projets à effet rapide lancés les années précédentes et reportés à l'exercice 2018/19 plutôt qu'au lancement de nouveaux projets, compte tenu de l'allongement des délais relatifs à la sélection des partenaires d'exécution et de la fermeture prévue de la Mission
Organisation, avec les bureaux d'aide juridictionnelle, de séances de coordination mensuelles consacrées au suivi du traitement de dossiers en attente de jugement et à la libération de détenus	Oui	Organisation de sessions de coordination mensuelles avec les bureaux d'aide juridictionnelle
Organisation, dans la juridiction modèle et à l'intention du personnel judiciaire et des forces de police, d'un atelier concernant le maniement des preuves à charge	Oui	Le forum du tribunal de Port-au-Prince a été organisé le 26 avril et a rassemblé 90 acteurs de la chaîne pénale dans la ville
Fourniture d'une assistance et d'un appui techniques à l'appareil judiciaire en vue de renforcer le fonctionnement du greffe, du Parquet, des cabinets d'instruction et du bureau du doyen du tribunal dans la juridiction modèle	Oui	Une assistance et un soutien techniques ont été fournis à intervalles réguliers et étaient axés sur l'amélioration de la gestion professionnelle de l'organisation du greffe, du Parquet, des cabinets d'instruction et du bureau du doyen du tribunal de la juridiction modèle de Port-au-Prince
Fourniture d'une assistance et d'un appui techniques à la mise en œuvre du plan d'action élaboré par le Ministère de la justice et de la sécurité publique pour lutter contre la détention provisoire prolongée	Oui	Une assistance et un appui techniques ont été fournis, ce qui a conduit à l'adoption et à la présentation officielle du plan d'action du Ministère de la justice et de la sécurité publique aux fins de la lutte contre la détention provisoire prolongée
Appui à la prestation de l'aide juridictionnelle, en particulier aux femmes et aux filles détenues	4	Bureaux d'aide juridictionnelle ont bénéficié d'un appui, dont 2 étaient axés sur la prison de Port-au-Prince, 1 exclusivement consacré aux femmes et aux filles incarcérées à la prison pour femmes de Cabaret (département de l'Ouest) et 1 dédié aux mineurs incarcérés au Centre de réinsertion des mineurs en conflit avec la loi
Renforcement des capacités des acteurs de l'appareil judiciaire en matière d'application des lois relatives au blanchiment d'argent et à la lutte contre la corruption	1	Atelier sur l'évaluation de la stratégie nationale de lutte contre la corruption s'est tenu le 23 avril 2019 et une formation en ligne sur l'éthique pour les acteurs judiciaires a été dispensée en mai 2019
Fourniture d'équipement destiné au stockage des preuves et à la gestion des archives par les services de greffe	Oui	Des meubles, du matériel de bureau et des ordinateurs ont été fournis au tribunal de première instance de Port-au-Prince

Réalisation escomptée 2.4 : Amélioration de l'administration, de la gestion et des capacités opérationnelles de la Direction de l'administration pénitentiaire, y compris pour ce qui est de la situation des prisons
*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Application de la loi organique relative à la Police nationale d'Haïti et de la loi sur les prisons et gestion budgétaire autonome de la Direction de l'administration pénitentiaire

Le projet de loi sur le système pénitentiaire et le projet de loi organique sur la Police nationale d'Haïti visant à transformer la Direction de l'administration pénitentiaire en direction centrale ayant autorité sur ses propres ressources ont été achevés et validés par le Directeur général de la Police nationale. Cependant, le projet de loi n'a pas été soumis au parlement en raison de la crise politique actuelle

Progrès dans l'application du Plan stratégique de développement 2017-2021 de la Direction de l'administration pénitentiaire (2017/18 : 25 % des dispositions appliquées ; 2018/19 : 50 %)

Des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre du Plan stratégique de développement 2017-2021 de la Direction de l'administration pénitentiaire. À la fin de la période considérée, les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan ont été examinés par l'équipe de planification stratégique conjointe, composée de la police des Nations Unies et de la Police nationale d'Haïti

Pleine application de la directive de la Direction de l'administration pénitentiaire concernant la prise en compte systématique des questions de genre et la réinsertion sociale

La mise en œuvre des directives sur la prise en compte des questions de genre et la réinsertion sociale était en cours et passait notamment par le lancement d'un programme de formation des formateurs sur les Règles des Nations Unies concernant le traitement des détenues et l'imposition de mesures non privatives de liberté aux délinquantes (Règles de Bangkok), la formation des agents pénitentiaires à la prise en compte de la dimension du genre dans le système pénitentiaire et un programme de réinsertion sociale qui sera mis en œuvre en attendant que la politique de réinsertion sociale soit élaborée

Recrutement d'agents, hommes et femmes, à la Direction de l'administration pénitentiaire et formation de ces recrues à la gestion et à l'administration (2017/18 : 150 ; 2018/19 : 300)

54 cadets, dont 8 femmes, ont été déployés à la Direction de l'administration pénitentiaire au cours de la période considérée

Le nombre inférieur aux prévisions d'agents recrutés s'explique par la réduction globale du nombre de cadets issus de la vingt-neuvième promotion

Certification par la Direction de l'administration pénitentiaire de la capacité de 9 prisons à fonctionner conformément aux normes internationales sans bénéficier d'une assistance internationale (2017/18 : 9 ; 2018/19 : 9)

3 séries d'évaluations de prisons basées sur les critères de certification ont été menées par le comité conjoint de suivi et d'évaluation. Le rapport sur la certification était toujours en cours de rédaction à la fin de la période considérée

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

Organisation de 2 ateliers à l'intention du Bureau du Directeur général de la Police nationale d'Haïti, du Ministère de la justice et de la sécurité publique et de l'Office de la protection du citoyen, en vue d'encourager la présentation au parlement de la loi sur les prisons et de la loi organique relative à la Police nationale d'Haïti

Non Aucun atelier d'information n'a été organisé. Toutefois, la Mission a poursuivi ses réunions bilatérales avec le Directeur général de la Police nationale d'Haïti et ses réunions bimensuelles avec le Bureau du Premier Ministre pour discuter des progrès réalisés dans la présentation, au parlement, du projet de loi sur

	les prisons et de la loi organique relative à la Police nationale d'Haïti
Instauration d'un dialogue au niveau politique et conduite d'activités de médiation avec les parlementaires et commissions parlementaires concernés, dans l'optique de la promulgation de la loi sur les prisons et de la loi organique relative à la Police nationale d'Haïti devant transformer la Direction de l'administration pénitentiaire en direction centrale de la Police nationale, étape préalable à la séparation complète des deux entités	Non Pas d'instauration d'un dialogue au niveau politique ni de conduite d'activités de médiation avec les parlementaires et commissions parlementaires concernés, en raison des contraintes de sécurité et des obstacles opérationnels au cours de la période concernée
Fourniture d'un appui et de conseils techniques à la Direction générale et à la Division centrale de l'administration de la Police nationale d'Haïti pour l'établissement des dépenses afférentes aux volets de son Plan stratégique de développement 2017-2021 qui concernent la Direction de l'administration pénitentiaire	Oui Organisation, à intervalles réguliers, de réunions de planification budgétaire avec la Police nationale d'Haïti
Fourniture d'un appui ciblé à la mise en œuvre des volets du Plan stratégique de développement 2017-2021 de la Police nationale d'Haïti qui concernent la Direction de l'administration pénitentiaire dans les domaines suivants : développement organisationnel, sûreté des prisons, amélioration des conditions de détention, gestion des prisons tenant compte des questions de genre, administration et gestion, et réadaptation et réinsertion des détenus	Oui Mise en place d'un encadrement quotidien, de réunions hebdomadaires et de séances de travail mensuelles avec les responsables de la Direction de l'administration pénitentiaire pour améliorer les conditions de détention, notamment par le truchement du processus de certification. Des programmes de formation ont été organisés à l'intention du personnel de la Direction pour renforcer les capacités en matière d'administration et de gestion, notamment en mettant en place une administration pénitentiaire tenant compte des questions de genre et en renforçant l'autonomie de la Direction concernant la gestion de son budget.
Fourniture d'un appui technique à la Police nationale d'Haïti et à la Direction de l'administration pénitentiaire aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie de recrutement et de formation ciblée et adaptée aux besoins du personnel pénitentiaire	Oui Grâce à l'appui technique mis en place, la Direction de l'administration pénitentiaire a fourni une analyse des besoins de recrutement tenant compte des questions de genre au Directeur de la Police nationale d'Haïti, laquelle a été approuvée. Néanmoins, la stratégie de recrutement ciblé et spécialisé n'a pas encore été mise en œuvre.
Exécution d'activités de mentorat et de formation d'agents du siège de la Direction de l'administration pénitentiaire à la gestion et à l'administration, pour les mettre progressivement en mesure d'assurer leurs fonctions administratives et de gérer les ressources financières de la Direction de façon autonome	163 Membres du personnel du siège de la direction de l'administration pénitentiaire, dont 27 femmes, ont été formés à la gestion, à l'administration, au budget et aux finances, aux techniques d'évaluation de la performance, à la santé en prison, aux règles de Bangkok et à la gestion des incidents en prison, y compris au moyen de simulations dans le cadre de 7 programmes de formation

Fourniture d'un appui à la Direction de l'administration pénitentiaire en vue de mener à terme la procédure de certification de 9 prisons haïtiennes aptes à fonctionner sans le suivi à plein temps d'acteurs internationaux

Co-implantation, dans 9 grandes prisons, de spécialistes des questions pénitentiaires de la MINUJUSTH chargés de fournir des conseils et un appui technique pour plus d'efficacité dans la gestion de ces établissements

Coordination, avec des responsables de la Direction de l'administration pénitentiaire et de la Police nationale d'Haïti, de 4 réunions de sensibilisation portant sur le développement, les politiques, les programmes et les services en matière d'administration pénitentiaire, pour faire en sorte que les intéressés fassent davantage preuve de professionnalisme et de respect du principe de responsabilité

Mise en œuvre de 18 programmes de lutte contre la violence au sein de la collectivité consistant à offrir une formation professionnelle aux détenus et aux jeunes à risque

Exécution de 5 projets à effet rapide visant à apporter des améliorations mineures aux infrastructures et à fournir du matériel à la Police nationale d'Haïti

Fourniture d'un appui à la Direction de l'administration pénitentiaire, de sorte qu'elle poursuive la mise en œuvre de son plan stratégique de développement 2017-2021, de ses mesures de promotion de l'égalité des sexes tenant notamment à la prise en compte des questions de genre dans la gestion des prisons, et de sa politique en matière de réinsertion sociale

8 Prisons ont été évaluées.

L'évaluation de la neuvième prison n'a pas été entreprise car la prison de Petit-Goâve (département de l'Ouest) n'était pas encore opérationnelle

Oui Co-implantation de spécialistes des questions pénitentiaires dans 8 prisons haïtiennes, où un suivi quotidien, un encadrement et des conseils ont été fournis aux agents de la Direction de l'administration pénitentiaire en matière de gestion efficace des prisons. Des experts spécialisés dans le domaine pénitentiaire ont également été déployés au siège de la direction pour soutenir et encadrer les hauts fonctionnaires et leur transmettre des connaissances à un rythme quotidien et hebdomadaire, en vue de soutenir la mise en œuvre de son plan stratégique de développement 2017-2021 et d'améliorer les conditions de détention

4 Réunions de sensibilisation avec des fonctionnaires de la Police nationale d'Haïti ont été organisées sur la mise en œuvre de la composante liée à la Direction de l'administration pénitentiaire du Plan stratégique de développement 2017-2021 de la Police nationale d'Haïti

2 Projets de réduction de la violence de proximité en appui à la Direction de l'administration pénitentiaire ont été mis en œuvre dans les prisons de Carrefour et de Croix-des-Bouquets afin de proposer une formation professionnelle aux détenus, notamment une formation aux techniques agricoles et à la génération de revenus, en vue de produire de la nourriture et de faciliter la réinsertion des détenus dans la société

Non La Mission a donné la priorité à la clôture des projets à effet rapide lancés les années précédentes et reportés à l'exercice 2018/19, compte tenu de l'allongement des délais relatifs à la sélection des partenaires d'exécution et de la fermeture prévue de la Mission

350 Membres du personnel de la Direction, dont 123 femmes, ont été formés à la gestion, à l'administration, au budget et aux finances, à la gestion des dossiers de la prison, aux techniques d'évaluation de la performance, à la santé mentale, aux règles de Bangkok et à la gestion des incidents en prison

3 Missions d'évaluation conjointes ont été menées

	2 Ateliers ont été organisés sur la certification des prisons
	1 Voyage d'étude au Canada a été organisé pour 8 agents de la Direction de l'administration pénitentiaire
Fourniture d'un appui financier et technique à la Direction de l'administration pénitentiaire pour la mise en service du Système d'identification automatisée par les empreintes digitales et du Système de gestion des détenus dans les 9 prisons où il doit encore être installé	Oui Le déploiement du Système d'identification automatisée par les empreintes digitales et du Système de gestion des détenus était en cours dans 7 prisons à la fin de la période considérée
Coordination de 2 ateliers de suivi visant à relier, dans les établissements pénitentiaires, le système de gestion des données des tribunaux au Système d'identification automatisée par les empreintes digitales et au système de gestion de données du Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs du Département d'État des États-Unis, et mise en place de mécanismes de mise en commun des informations dont disposent la police, des tribunaux et du système pénitentiaire	Non Les ateliers ont été retardés en raison des problèmes de sécurité et des problèmes logistiques auxquels s'est heurtée la Mission.

Composante 3 : droits de l'homme

33. Au cours de la période considérée, la MINUJUSTH a continué de renforcer les mécanismes nationaux des droits de l'homme, à savoir l'Office de la protection du citoyen et le Comité interministériel des droits de l'homme. En outre, la Mission a travaillé avec les autorités nationales pour garantir le respect des droits de l'homme, y compris ceux des femmes et des enfants, fournir les garanties d'un procès équitable, prévenir les atteintes et la violence sexuelles et fondées sur le genre et mettre fin à l'impunité. En septembre 2018, une Ministre déléguée aux droits de l'homme et à la lutte contre l'extrême pauvreté a été nommée pour faire office d'interlocutrice de haut niveau pour tout ce qui a trait aux droits de la personne, ce qui a permis d'aboutir à la reprise des travaux d'élaboration d'un plan d'action national visant à donner suite aux recommandations formulées par les mécanismes de défense des droits de l'homme, notamment celles de l'Expert indépendant chargé d'examiner la situation des droits de l'homme en Haïti. Ces avancées ont fait suite à un plaidoyer soutenu de la Mission en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH).

34. En septembre 2018, Haïti a annoncé son adhésion à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie. Son adhésion a fait suite aux recommandations formulées à l'État à l'issue de l'examen périodique universel de 2016. Le 20 décembre 2018, avec le concours de la MINUJUSTH, Haïti a présenté au Comité des droits de l'homme son deuxième rapport sur l'application du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Dans son rapport, l'État a montré que, sur les 16 recommandations émises par le Conseil des droits de l'homme en 2014, des mesures avaient été prises pour mettre partiellement en œuvre 8 d'entre elles. Les 16 et 17 avril 2019, la MINUJUSTH a organisé, avec l'appui du HCDH, un atelier à l'intention des membres du Comité interministériel des droits de l'homme et des représentants des institutions nationales, dont l'Office de la protection du citoyen et l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti, sur la mise en œuvre des recommandations acceptées lors de

l'examen périodique universel du pays en 2016, entrepris par le Conseil des droits de l'homme.

35. Au cours de la période considérée, l'Office de la protection du citoyen, institution nationale des droits de l'homme de l'État, a conservé son statut A car il a continué de se conformer pleinement aux normes internationales relatives aux travaux des institutions nationales des droits de l'homme et a maintenu sa capacité à fonctionner comme une institution indépendante et efficace conformément aux principes relatifs au statut des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (Principes de Paris), basés sur les critères d'évaluation des institutions nationales des droits de l'homme élaborés par l'Alliance globale des institutions nationales des droits de l'homme. Au cours de la période considérée, l'Office a publié un rapport sur les incidents survenus à La Saline en novembre 2018, dans lequel il a mis en lumière les mesures prises par la Police nationale d'Haïti et le système judiciaire pour améliorer la situation. En outre, l'Office a publié son rapport annuel pour 2017-2018, qui donne un aperçu de ses activités et une évaluation de la situation des droits de l'homme en Haïti. Le rapport comprenait 20 recommandations formulées à l'intention des autorités de l'État concernant un large éventail de questions relatives aux droits de l'homme, notamment la détention provisoire prolongée, la protection des détenus et la protection des droits des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, queers et intersexes. Ce rapport est le premier du genre produit par l'Office depuis 2013. La Chef de l'Office a participé à la quarantième session du Conseil des droits de l'homme et, le 5 mars 2019, elle a participé au dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur les droits des personnes handicapées. Deux nouveaux bureaux régionaux de l'Office, financés par le programme commun des Nations Unies sur la police, la justice et l'administration pénitentiaire au cours de l'exercice précédent, ont été inaugurés à Saint-Marc (département de l'Artibonite) et à Jérémie (département de la Grand'Anse). Deux experts-conseils ont été affectés à l'Office pour aider l'institution à élaborer un manuel sur les règles et règlements internes et sur la formulation de la stratégie nationale de l'Office pour 2019-2024.

36. Dans le cadre de sa stratégie de sortie, et en vue d'amener la Police nationale à rendre compte de ses actes, la MINUJUSTH a enquêté sur les violations des droits de l'homme afin de déterminer si des tendances se dessinaient et suivi les mesures prises par les autorités nationales. La MINUJUSTH a terminé son enquête sur les violences survenues en novembre 2018 dans le quartier de La Saline à Port-au-Prince et, le 21 juin 2019, elle a publié un rapport public conjoint sur ses principales conclusions, en collaboration avec le HDCH. Le rapport contenait des recommandations à l'intention de la Police nationale d'Haïti, de l'appareil judiciaire et des branches exécutives du Gouvernement. Au cours de la période considérée, l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti et la MINUJUSTH ont tenu des réunions à intervalles réguliers en vue d'assurer le suivi des allégations de violations des droits de l'homme commises par des agents de la police nationale et de garantir le renvoi de ces allégations aux autorités judiciaires et l'application des décisions de l'Inspection générale concernant les sanctions administratives visant des agents de la Police nationale. Dans le cadre de ce processus, et avec le soutien de la MINUJUSTH, l'Inspection générale a normalisé ses critères de définition des violations des droits de l'homme commises par la Police nationale. Entre le 1^{er} juillet 2018 et le 30 juin 2019, l'Inspection générale a mené des enquêtes administratives sur 76 % des cas d'allégations de violations des droits de l'homme, et 12 % de ces enquêtes ont été transférées au pouvoir judiciaire.

37. Dans le cadre de son mandat de renforcement des capacités des organisations de la société civile et de l'Office de protection du citoyen, la MINUJUSTH a organisé des séances de formation au suivi de la situation en matière de droits de l'homme dans

plusieurs villes du pays, notamment dans les suivantes : Hinche, Les Cayes, Cap-Haïtien, Gonaïves, Jacmel, Jérémie et Port-au-Prince. Les sessions de formation ont porté sur les principes de surveillance des droits de l'homme, les critères d'identification des violations et la préparation des rapports. Des sessions de formation ont également été organisées à l'intention des organisations de la société civile concernant l'accès aux recours judiciaires et la vulgarisation des recommandations acceptées par Haïti lors du deuxième cycle de l'examen périodique universel, en 2016. En octobre 2018, la MINUJUSTH a organisé un atelier sur les efforts de lutte contre l'impunité relative aux violations des droits de l'homme commises dans le passé à l'intention des représentants des organisations de la société civile.

Réalisation escomptée 3.1 : Renforcement du respect par le Gouvernement haïtien des instruments relatifs aux droits de l'homme et des mécanismes et organes de défense des droits de l'homme des Nations Unies

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Adoption par le Gouvernement, par l'intermédiaire de son Comité interministériel des droits de la personne, d'un plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations des mécanismes des droits de l'homme tels que le Conseil des droits de l'homme, ses procédures spéciales et son examen périodique universel (2017/18 : 1 ; 2018/19 : 1)

Le Comité interministériel des droits de la personne a commencé à travailler à l'élaboration d'un plan d'action national sur les droits de l'homme, conformément à la recommandation formulée en avril 2017 par le Conseil des droits de l'homme. Toutefois, le plan n'a pas été adopté en raison de l'instabilité politique du pays

Démonstration par le Gouvernement de sa volonté de collaborer avec les mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies en donnant une suite favorable aux demandes de visites officielles des titulaires de mandat relevant des procédures spéciales (2016/17 : 1 ; 2017/18 : 1 ; 2018/19 : 1)

Aucune demande de visite officielle de titulaires de mandat au titre des procédures spéciales de l'Organisation des Nations Unies relatives aux droits de l'homme n'a été acceptée par Haïti au cours de la période considérée

Maintien au minimum du nombre de rapports que le Gouvernement haïtien n'a pas présenté en temps voulu aux mécanismes et organes de défense des droits de l'homme concernant les mesures qu'il a prises pour s'acquitter de ses engagements en matière de droits de l'homme (2016/17 : 1 ; 2017/18 : 1 ; 2018/19 : 1)

Objectif atteint. Le 20 décembre 2018, Haïti a présenté au Comité des droits de l'homme son deuxième rapport sur l'application du Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Nomination d'un interlocuteur de haut niveau au sein du pouvoir exécutif qui coordonnera l'action menée dans le domaine des droits de l'homme, et convocation du Comité interministériel des droits de la personne (2017/18 : 1 ; 2018/19 : 1)

Objectif atteint. En septembre 2018, une Ministre déléguée aux droits de l'homme et à la lutte contre l'extrême pauvreté a été nommée pour faire office d'interlocutrice de haut niveau pour tout ce qui a trait aux droits de la personne

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations

2 interventions de haut niveau par la direction de la Mission auprès du Premier Ministre pour plaider en faveur de la nomination d'un interlocuteur de haut niveau au sein du pouvoir exécutif, chargé de coordonner l'action menée dans le domaine des droits de l'homme et de convoquer le Comité interministériel des droits de la personne

2 Interventions de haut niveau ont été menées par les hauts responsables de la MINUJUSTH en coordination avec les représentants de la communauté diplomatique en Haïti

Réunions mensuelles avec le Comité interministériel des droits de la personne et conduite, par les hauts responsables de la Mission, d'au moins 3 entreprises de sensibilisation auprès du pouvoir exécutif

Oui Des réunions se sont tenues régulièrement

3 Activités de sensibilisation ont été menées par des hauts responsables de la MINUJUSTH auprès de membres du pouvoir exécutif

Organisation de 3 sessions techniques et de 2 ateliers spécialisés visant à aider le Comité interministériel des droits de la personne à élaborer un plan d'action national et à s'acquitter de ses obligations de communication de l'information dans le cadre des procédures spéciales et auprès des organes conventionnels

Non Les sessions techniques et ateliers spécialisés n'ont pu être organisés en raison de l'instabilité politique au cours de la période considérée

Réalisation escomptée 3.2 : Renforcement des capacités de l'institution nationale de défense des droits de l'homme, l'Office de la protection du citoyen, pour lui permettre de fonctionner comme un mécanisme indépendant et fiable de contrôle du respect des droits de l'homme, conformément aux Principes de Paris

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Maintien du plein respect (statut A) par l'Office de la protection du citoyen des normes internationales relatives aux activités des institutions nationales de défense des droits de l'homme et de sa capacité structurelle à fonctionner de manière efficace et indépendante, conformément aux Principes de Paris

Objectif atteint. En avril 2019, l'Office de la protection du citoyen a conservé son statut A aux termes des Principes de Paris

Publication par l'Office de la protection du citoyen d'un rapport sur ses activités et réalisations (2017/18 : 1 ; 2018/19 : 1)

Objectif atteint. Le 26 avril 2019, l'Office de la protection du citoyen a présenté publiquement son rapport annuel pour la période 2017-2018

Formulation par l'Office de la protection du citoyen d'avis juridiques à l'intention d'organes législatifs et exécutifs sur les projets de loi et autres questions ayant une incidence sur l'exercice des droits de l'homme (2017/18 : 1 ; 2018/19 : 1)

Objectif atteint. Tout au long de la période considérée, l'Office de la protection du citoyen a publié régulièrement des notes de presse dans lesquelles il s'est dit préoccupé de l'évolution de la situation, qui a des répercussions sur l'exercice des droits de l'homme, notamment sur l'égalité des sexes, le droit au meilleur état de santé physique et mentale possible et le droit à un environnement sain, ainsi que le droit à l'information et la liberté de la presse, et a demandé instamment à l'exécutif de prendre des mesures

Communication, par l'Office de la protection du citoyen aux organismes de contrôle de la police et de la justice, de ses rapports d'enquête sur les violations des droits de l'homme reprochées à des policiers ou des magistrats (2017/18 : 1 ; 2018/19 : 1)

Objectif atteint. Le 16 janvier 2019, l'Office de la protection du citoyen a publié un rapport sur les violences ayant éclaté à La Saline en novembre 2018

Organisation par l'Office de la protection du citoyen, de concert avec des organisations de la société civile, d'initiatives de sensibilisation et de mobilisation contre l'impunité pour les plus graves violations des droits de l'homme, y compris celles commises dans le passé (2017/18 : 1 ; 2018/19 : 1)

Objectif atteint. Le 26 avril 2019, l'Office de la protection du citoyen a commémoré la Journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes de Fort Dimanche, au cours de laquelle il a souligné qu'il importait de se souvenir des crimes commis sous les régimes duvaliéristes. Le même jour, une organisation de la société civile a organisé un atelier sur la justice transitionnelle lié à la commémoration, avec le soutien de la MINUJUSTH et la participation de l'Office

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre	Observations
Organisation, par les hauts responsables de la Mission, d'au moins 3 initiatives de sensibilisation et de mobilisation auprès de représentants du pouvoir exécutif, en faveur de l'indépendance structurelle de l'Office de la protection du citoyen, de l'allocation d'un budget stable et prévisible et de la désignation de son personnel d'encadrement	Non	Les initiatives de sensibilisation n'ont pu être organisées en raison de l'instabilité politique au cours de la période considérée
Réunions mensuelles et organisation de 2 sessions de formation avec l'équipe chargée de la communication des informations de l'Office de la protection du citoyen, l'objectif étant de rédiger et de publier au moins 1 rapport public sur les activités et les réalisations de cette institution	Oui	Des réunions mensuelles ont été organisées 2 Sessions de formation ont été organisées pour le personnel de l'Office de la protection du citoyen, comprenant des séances sur l'établissement de rapports publics 1 Rapport annuel pour la période 2017-2018 a été présenté par l'Office de la protection du citoyen le 26 avril 2019
Réunions mensuelles et organisation de 2 sessions de formation avec les conseillers juridiques de l'Office de la protection du citoyen, l'objectif étant de produire au moins 1 avis juridique sur des projets de loi ayant une incidence sur l'exercice des droits de l'homme	Non	L'Office de la protection du citoyen n'a produit aucun avis juridique sur les projets de loi au cours de la période considérée, et aucune formation n'a été organisée avec les conseillers juridiques de l'Office à ce sujet
Réalisation d'au moins 1 enquête sur les droits de l'homme conjointement avec l'Office de la protection du citoyen	2	Missions conjointes ont été entreprises avec l'Office de la protection du citoyen à Jérémie, en vue de suivre les mesures prises par l'État et la société civile pour faire face aux allégations de violence sexuelle à Port-de-Paix, de suivre les allégations de lynchage et d'utilisation illégale d'armes par la police nationale, qui a fait des victimes civiles, et de vérifier les allégations de lynchage aux Cayes
Suivi mensuel conjoint, avec l'Office de la protection du citoyen, des allégations de violations des droits de l'homme	Oui	Organisation de réunions à intervalles réguliers et maintien d'un dialogue continu avec l'Office de la protection du citoyen sur les allégations de violations des droits de l'homme, y compris en ce qui concerne les affaires emblématiques de violations des droits de l'homme, tels que le cas de La Saline en novembre 2018
Suivi mensuel conjoint, avec l'Office de la protection du citoyen, des allégations de violations des droits de l'homme qui auraient été commises par les forces nationales de sécurité	Oui	Organisation de réunions à intervalles réguliers et maintien d'un dialogue continu avec l'Office de la protection du citoyen sur les allégations de violations des droits de l'homme par les forces nationales de sécurité, notamment lors des épisodes de troubles civils et des manifestations de juillet et novembre 2018, ainsi que de février et juin 2019

Suivi mensuel conjoint, avec l'Office de la protection du citoyen, de la situation des commissariats et des prisons

Non Aucun suivi mensuel conjoint de la situation des commissariats et des prisons n'a été effectué avec l'Office de la protection du citoyen. Cependant, des visites ad hoc ont été effectuées dans des commissariats de police et des prisons dans le cadre de sessions de formation organisées par la MINUJUSTH à l'intention du personnel de l'Office de la protection du citoyen sur le suivi des violations des droits de l'homme

Fourniture d'une assistance à l'Office de la protection du citoyen, notamment en matière de recrutement d'experts, de formation, d'équipement, de matériel et de travaux mineurs de réhabilitation des infrastructures

Oui Mise en place de services consultatifs en vue d'aider l'Office à établir son manuel sur les règles et règlements internes et sur la formulation de sa stratégie nationale pour 2019-2024. En outre, une formation conjointe a été organisée avec Avocats sans frontières, une organisation non gouvernementale internationale basée au Canada, en vue de renforcer la capacité du personnel de l'Office affecté dans le département du Nord à assurer le suivi des violations des droits de l'homme

Réalisation escomptée 3.3 : Renforcement des capacités des organisations de la société civile de surveiller les violations des droits de l'homme de manière indépendante

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Dans l'optique d'établir des rapports parallèles à l'intention des mécanismes de défense des droits de l'homme, poursuite de la consolidation des compétences d'au moins 5 organisations de la société civile qui assistent aux réunions du comité et collaborent avec les mécanismes de défense des droits de l'homme (2017/18 : 5 ; 2018/19 : 5)

Deux cas d'allégations de violations des droits de l'homme ont été transmis aux titulaires de mandat relevant des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme à la suite de rapports présentés par des organisations de la société civile

Reprise de la procédure judiciaire pour une des plus graves violations des droits de l'homme commises dans le passé, grâce à des actions conjointes de sensibilisation et de mobilisation menées par des organisations de la société civile auprès des autorités de l'État (2017/18 : 1 ; 2018/19 : 1)

Aucune procédure judiciaire n'a repris concernant les violations les plus graves des droits de l'homme commises dans le passé, en raison de l'instabilité politique qui a prévalu pendant la période considérée

Adoption par les autorités de l'État de mesures visant à protéger les groupes vulnérables contre les discriminations, notamment celles touchant les enfants en situation d'esclavage domestique, les migrants, les femmes et les lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexes, grâce à des initiatives conjointes de sensibilisation et de mobilisation d'organisations de la société civile (2017/18 : 1 ; 2018/19 : 1)

Au cours de la période considérée, les autorités de l'État n'ont pas adopté de mesures visant à protéger les groupes vulnérables contre la discrimination à la suite d'initiatives conjointes de sensibilisation des organisations de la société civile, en raison de l'instabilité politique

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre	Observations
Fourniture d'une assistance technique par la facilitation de 3 possibilités de formation officielle à l'intention de 5 organisations de la société civile, afin de renforcer leurs capacités en matière de sensibilisation et mobilisation et de présentation de rapports aux mécanismes de défense des droits de l'homme	7	Sessions de formation sur le suivi de la situation en matière de droits de l'homme ont été organisées dans les villes suivantes : Hinche, Les Cayes, Cap-Haïtien, Gonaïves, Jacmel, Jérémie et Port-au-Prince
Mise en œuvre de 4 projets pilotes de lutte contre la violence au sein de la collectivité à l'appui des organisations locales de la société civile qui surveillent les violations des droits de l'homme	4	Activités de renforcement des capacités ont été organisées à l'intention des organisations de la société civile représentant les personnes handicapées et les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes
Organisation et exécution d'au moins 1 atelier de formation à l'intention des organisations de la société civile, sur la surveillance, les enquêtes et l'établissement de rapports	2	Sessions de formation ont été organisées pour renforcer la capacité de suivre et documenter les violations des droits de l'homme commises aux Cayes et aux Gonaïves, ainsi que pour lutter contre ces dernières. Parmi les participants figuraient des membres du personnel de l'Office de la protection du citoyen et des membres d'organisations non gouvernementales locales afin de renforcer les relations entre l'Office et la société civile
Suivi mensuel conjoint, avec 1 organisation de la société civile, de la réponse apportée par les autorités nationales aux accusations de discrimination à l'encontre de groupes vulnérables, notamment les lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexes	Non	Sessions de formation ont été dispensées aux organisations de la société civile dans les départements de l'Ouest, du Sud-Est, de l'Artibonite et de la Grand'Anse sur le suivi des cas de violation des droits de l'homme
Suivi mensuel conjoint, avec des organisations de femmes, de la réponse apportée par les autorités nationales aux violences faites aux femmes	Non	Aucune activité de suivi conjoint n'a été mise en œuvre. Toutefois, la MINUJUSTH a appuyé la mise en place d'activités de renforcement des capacités, notamment en matière d'accès à la justice, pour les organisations de la société civile représentant les groupes vulnérables, y compris les lesbiennes, les gays, les bisexuels, les transgenres et les intersexes
Suivi mensuel conjoint, avec des organisations de femmes, de la réponse apportée par les autorités nationales aux violences faites aux femmes	Oui	Organisation de réunions à intervalles réguliers et maintien d'un dialogue continu avec les organisations de la société civile, notamment lors de missions effectuées dans les régions, sur la question des réponses judiciaires à la violence sexuelle et fondée sur le genre
Suivi mensuel conjoint de la situation des Haïtiens et des personnes d'origine haïtienne en République dominicaine menacées d'expulsion et de celles qui ont été expulsées ou qui sont rentrées en Haïti	Non	Aucune activité de suivi mensuel n'a été mise en œuvre. Cependant, la MINUJUSTH s'est appuyée sur des informations fournies par les organisations de la société civile et la presse nationale et internationale pour établir des rapports à intervalles réguliers sur la situation

	des Haïtiens et des personnes d'origine haïtienne en République dominicaine qui risquaient d'être expulsées et de celles qui avaient été expulsées ou qui étaient rentrées en Haïti
Suivi annuel conjoint, avec des organisations de la société civile, de la réponse apportée par l'État aux plus graves violations des droits de l'homme commises dans le passé	Oui En octobre 2018, la MINUJUSTH a organisé un atelier sur les efforts de lutte contre l'impunité concernant les violations des droits de l'homme commises dans le passé à l'intention des représentants des organisations de la société civile.
Organisation conjointe, avec des organisations de la société civile, de la célébration de 5 journées internationales des droits de l'homme : Journée internationale des femmes (8 mars), Journée internationale des Nations Unies pour le soutien aux victimes de la torture (26 juin), Journée mondiale de l'enfance (20 novembre), Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre) ; Journée des droits de l'homme (10 décembre)	1 Des célébrations ont été organisées conjointement, à savoir la Journée des droits de l'homme, à laquelle ont participé le Président, le Premier Ministre et des membres du parlement le 10 décembre, et la Journée internationale des Nations Unies pour le soutien aux victimes de la torture, le 26 juin
Exécution de 2 projets à effet rapide visant à apporter des améliorations mineures aux infrastructures et à équiper les institutions de défense des droits de l'homme	Non La Mission a donné la priorité à la clôture des projets à effet rapide lancés les années précédentes et reportés à l'exercice 2018/19 plutôt qu'au lancement de nouveaux projets, compte tenu de l'allongement des délais relatifs à la sélection des partenaires d'exécution et de la fermeture prévue de la Mission
Fourniture d'une assistance aux organisations de la société civile, notamment en matière d'expertise, de formation, d'équipement et de matériel en vue de renforcer leur capacité d'assurer le suivi des violations graves des droits de l'homme, y compris commises par le passé, et de conduire à cet égard des activités de sensibilisation et de mobilisation	Oui Assistance d'un expert national affecté au sein d'une organisation nationale de défense des droits de l'homme, qui travaille à la recherche et à la promotion de l'application du principe de responsabilité concernant les violations graves des droits de l'homme, y compris celles commises par les régimes précédents. Au cours de la période considérée, l'expert a commencé à élaborer une stratégie nationale de lutte contre l'impunité

Réalisation escomptée 3.4 : Amélioration du respect, par la Police nationale d'Haïti, des normes internationales en matière de droit de l'homme

Indicateurs de succès prévus

Collecte de données sur le nombre de suspects placés en garde à vue pendant plus de 48 heures dans les 5 principaux centres de détention de la police et définition d'un niveau de référence (2017/18 : pas de niveau de référence ; 2018/19 : niveau de référence établi pour 5 centres de détention)

Diminution de 25 % du nombre de personnes retenues pendant une période supérieure au délai légal dans les 5 principaux centres de détention de

Indicateurs de succès effectifs

Le niveau de référence n'a pas pu être établi, le pays n'ayant pas les capacités suffisantes pour tenir des statistiques en la matière

Le niveau de référence n'a pas pu être établi, le pays n'ayant pas les capacités suffisantes pour tenir des statistiques en la matière

la police (2018/19 : établissement d'un niveau de référence ; 2019/20 : diminution de 25 %)

Augmentation du nombre de dossiers transférés à la justice par l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti concernant des violations graves des droits de l'homme qui auraient été commises par des agents de la Police nationale d'Haïti (2017/18 : 0 ; 2018/19 : 3)

Aucun cas de violation grave des droits de l'homme imputant la responsabilité pénale des agents de la Police nationale d'Haïti n'a été transféré de l'Inspection générale de la Police nationale au pouvoir judiciaire

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>		<i>Observations</i>
Suivi de la situation et collecte et analyse de données sur le nombre et la proportion des personnes placées en garde à vue pendant plus de 48 heures dans les 5 principaux centres de détention de la police	Non		La collecte et l'analyse des données n'ont pas pu être menées à bien en raison des contraintes opérationnelles dues à l'instabilité politique et à l'insécurité
Activités de sensibilisation et de mobilisation auprès de la Police nationale d'Haïti en vue de la libération des personnes détenues illégalement, arrêtées arbitrairement ou placées en garde à vue pendant plus de 48 heures	Non		Les activités de sensibilisation n'ont pu être menées à bien en raison des contraintes opérationnelles dues à l'instabilité politique et à l'insécurité. Les cas d'arrestations illégales ou arbitraires ont été transmis à l'Office de la protection du citoyen
Réunions mensuelles avec l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti dans l'optique d'examiner les cas de violations graves des droits de l'homme commises par des membres de la Police nationale et fourniture de conseils et d'un appui technique pour le transfert à la justice, par l'Inspection générale, des dossiers dans lesquels la responsabilité pénale de membres de la Police nationale d'Haïti est engagée	Oui		Par le truchement d'activités de liaison et de réunions mensuelles avec la MINUJUSTH, l'Inspection générale de la Police nationale a normalisé ses critères de définition des violations des droits de l'homme commises par la police nationale, dans le cadre du processus visant à améliorer l'application du principe de responsabilité
Fourniture d'un appui à la formation spécialisée de procureurs, juges, membres du personnel judiciaire, policiers et cadets de l'école de police en matière de droits de l'homme, en particulier sur le recours à la force et aux armes et sur le cadre légal des arrestations	Non		L'appui n'a pas pu être fourni en raison des contraintes opérationnelles dues à l'instabilité politique et à l'insécurité

Composante 4 : appui à la mission

38. Durant l'exercice considéré, la MINUJUSTH a fourni les services d'administration, de logistique et de sécurité nécessaires à un effectif moyen de 276 membres de la police des Nations Unies, de 795 membres d'unités de police constituées, de 335 membres du personnel civil et de 35 membres du personnel fourni par des gouvernements.

39. Pour s'acquitter de son mandat, la Mission a exécuté divers produits dans le cadre de la composante appui et s'est employée à améliorer l'efficacité et l'efficience des services d'appui en ce qui concerne le programme de déontologie et de discipline, ainsi que les services administratifs dans les domaines suivants : gestion du personnel, services financiers, soutien psychosocial et qualité de vie du personnel,

environnement, achats, formation, gestion des contrats et des réclamations, formation du personnel et services d'appui intégrés (dont la prise en charge sanitaire de l'ensemble du personnel), rénovation et entretien, informatique et communications, transports aériens et terrestres, services d'approvisionnement et services de sécurité.

40. Compte tenu de la décision prise par le Conseil de sécurité de mettre fin au mandat de la Mission le 15 octobre 2019, la Mission a conçu et commencé à mettre en œuvre un plan de fermeture abordant notamment la question du retrait du personnel civil, afin d'assurer une réduction progressive et sans heurt du personnel policier et civil jusqu'à la fin du mandat. La Mission a également entamé des activités de cession du matériel à grande échelle, étant donné le grand nombre de biens hérités de la MINUSTAH.

Réalisation escomptée 4.1 : Fourniture à la Mission de services d'appui rapides, efficaces, efficaces et responsables

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Pourcentage d'utilisation des heures de vol approuvées (à l'exclusion des opérations de recherche et de sauvetage et d'évacuation sanitaire secondaire et primaire) (2017/18 : ≥ 90 % ; 2018/19 : ≥ 90 %)

55,1 %

Ce faible pourcentage s'explique par la réduction du nombre de vols dans les régions, qui tient elle-même à deux raisons : a) la fermeture de camps et de locaux partagés à la suite du rapatriement de deux unités de police constituées dans le cadre de la réduction des effectifs de police de la Mission ; et b) l'ajustement des opérations aériennes de la Mission en vue de la simplification des plans d'organisation des vols, conformément à l'initiative du Secrétaire général visant à améliorer l'efficacité et l'efficacité des opérations aériennes des Nations Unies. Dans ce contexte, la Mission a résilié le contrat de location d'un hélicoptère.

Engagements de l'exercice précédent annulés en pourcentage des engagements reportés d'exercices antérieurs (2018/19 : ≤ 5 %)

11,3 %

La proportion des engagements annulés a été plus élevée que prévu en raison de la réduction des activités opérationnelles, pour lesquelles des engagements avaient été contractés avant la décision de diminuer progressivement les effectifs de la Mission

Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2017/18 : 13,8 % ; 2018/19 : 11 %)

9,0 %

Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2017/18 : 50 % ; 2018/19 : 32 %)

23,4 %

Le pourcentage moins élevé que prévu s'explique principalement par la difficulté à accorder la priorité à la parité femmes-hommes, étant donné que, pour accélérer le processus de recrutement, les effectifs ont été choisis, aux premiers stades de la mise en place de la Mission, à partir de la liste de candidates et candidats présélectionnés, compte tenu de la courte durée prévue de la Mission

Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour tous les postes ouverts à un

19 jours ouvrables

recrutement sur le plan international (2017/18 : ≤ 48 ; 2018/19 : ≤ 48)

Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance spécifique, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour tous les postes ouverts à un recrutement sur le plan international (2017/18 : ≤ 130 ; 2018/19 : ≤ 130)

Score global sur le tableau de bord environnemental du Département de l'appui aux missions (2017/18 : 100 % ; 2018/19 : 100 %)

Sans objet

Compte tenu de la courte durée prévue de la Mission, les recrutements ont été effectués en priorité à partir de la liste de réserve

63,0 %

Ce pourcentage, inférieur aux prévisions, s'explique principalement par la forte demande de carburant pour les groupes électrogènes, le faible taux de recyclage et de compostage, la dépendance à l'égard de la seule décharge approuvée par les pouvoirs publics en Haïti et le manque d'investissement dans les technologies écologiques de gestion des déchets au cours de la phase de retrait de la Mission

Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2017/18 : ≥ 85 % ; 2018/19 : 85 %)

99 %

Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2017/18 : 100 % ; 2018/19 : 100 %)

100 %

Score global concernant l'indice de performance en matière de gestion du matériel du Département de l'appui aux missions, sur la base de 20 indicateurs de résultats clés (2017/18 : $\geq 1\,800$; 2018/19 : $\geq 1\,800$)

1 470

Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par le volume de biens comptabilisés en pertes en prévision de la fermeture et de la liquidation de la Mission

Pourcentage, au 30 juin 2018, de membres des contingents hébergés dans des locaux conformes aux normes des missions des Nations Unies, conformément aux mémorandums d'accord (2017/18 : 100 % ; 2018/19 : 100 %)

100 %

Respect par les fournisseurs des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2017/18 : ≥ 95 % ; 2018/19 : ≥ 95 %)

96,3 %

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations

Amélioration des services

Mise en œuvre du plan d'action pour l'environnement dans l'ensemble de la zone de la Mission, conformément à la stratégie environnementale de l'ONU

Oui Diverses mesures environnementales ont été mises en œuvre à l'échelle de la Mission, de manière à réduire l'impact de la Mission et à atténuer les risques environnementaux pendant la phase de liquidation de la Mission

Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du plan de gestion de la chaîne d'approvisionnement de l'ONU

Oui Le dispositif de gestion de la chaîne d'approvisionnement a été entièrement mis en œuvre conformément au plan détaillé

Regroupement de l'ensemble du personnel et du matériel de la MINUJUSTH sur une seule base logistique, fournie à titre gracieux par le gouvernement hôte

Oui L'ensemble du personnel et du matériel de la MINUJUSTH a été regroupé à la Base logistique, qui sert de quartier général à la Mission à Port-au-Prince

Renforcement du système et des processus de gestion du parc automobile au moyen de la technologie CarLog et exploitation des données collectées en vue d'éclairer la prise de décisions concernant la maintenance, l'utilisation et l'analyse de l'impact sur l'environnement

Oui Les données CarLog des 375 véhicules ont été analysées pour veiller au respect du kilométrage fixé pour l'entretien, surveiller les frais liés à l'utilisation des véhicules et contrôler les temps de marche au ralenti

Service des transports aériens

Exploitation et entretien de 2 hélicoptères

2 Hélicoptères

Le contrat relatif à 1 hélicoptère a été résilié avec effet au 17 janvier 2019, dans le cadre des activités de réduction des effectifs de la Mission

Exécution de 1 056 heures de vol prévues au total pour l'ensemble des services, y compris le transport de passagers, le fret, les patrouilles et les missions d'observation et d'évacuation sanitaire primaire et secondaire

581,6 Heures de vol

Le nombre d'heures de vol effectives a été moins élevé que prévu pour deux raisons : a) la fermeture de camps et de locaux partagés à la suite du rapatriement de deux unités de police constituées dans le cadre de la réduction des effectifs de police de la Mission ; et b) l'ajustement des opérations aériennes de la Mission en vue de la simplification des plans d'organisation des vols, conformément à l'initiative du Secrétaire général visant à améliorer l'efficacité et l'efficience des opérations aériennes des Nations Unies. Dans ce contexte, la Mission a résilié le contrat de location d'un hélicoptère.

Contrôle du respect des normes de sécurité aérienne pour 2 hélicoptères, 2 aérodromes et 5 aires de poser d'hélicoptère

2 1 hélicoptère jusqu'au 16 janvier 2019 et 1 hélicoptère jusqu'au 30 juin 2019

5 Aires de poser d'hélicoptère

Services relatifs au budget, aux finances et à l'information financière

Fourniture de services budgétaires et financiers et de services d'information financière pour un budget de 124,4 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués

121,5 Millions de dollars, montant du budget approuvé

Finalisation des états financiers annuels pour la Mission, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public et aux Règlement financier et règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies

Oui La version définitive des états financiers annuels a été établie conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public et au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU

Services au personnel civil

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal autorisé de 371 civils (167 agents recrutés sur le plan international, 190 agents recrutés sur le plan national et 14 Volontaires des Nations Unies), notamment d'un appui direct en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement du personnel, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance

Organisation d'activités de formation dans la zone de la Mission (bénéficiaires : 866 membres du personnel civil, soit 354 agents recrutés sur le plan international et 512 sur le plan national) et appui à la formation organisée à l'extérieur de la zone de la Mission (bénéficiaires : 44 membres du personnel civil, soit 25 agents recrutés sur le plan international et 19 sur le plan national)

Appui au traitement de 1 906 demandes de voyage à l'intérieur de la zone de la Mission et de 65 demandes de voyage à l'extérieur de la Mission à des fins autres que la formation, ainsi que de 44 demandes de voyage à des fins de formation présentées par des membres du personnel civil

- 335 Membres du personnel civil (effectif moyen)
- 152 Agents recrutés sur le plan international (effectif moyen)
- 176 Agents recrutés sur le plan national (effectif moyen)
- 7 Volontaires des Nations Unies (effectif moyen)

- 161 Participants aux stages de formation organisés dans la zone de la Mission, dont :
 - 76 Agents recrutés sur le plan international
 - 85 Agents recrutés sur le plan national
- 24 Participants aux stages de formation organisés en dehors de la zone de la Mission, dont :
 - 19 Agents recrutés sur le plan international
 - 5 Agents recrutés sur le plan national

Le nombre de participants a été moins élevé que prévu en raison de la réduction progressive des effectifs de la Mission

- 905 Voyages effectués dans la zone de la Mission
 - 93 Voyages effectués à l'extérieur de la zone de la Mission
 - 27 Voyages à des fins de formation, dont 3 voyages effectués par des formateurs

Le nombre moins élevé que prévu de voyages effectués à l'intérieur de la zone de la Mission s'explique par la priorité donnée aux activités répondant à des besoins opérationnels essentiels

Services d'ingénierie et de gestion des installations et des infrastructures

Services d'entretien et de réparation portant sur 7 camps utilisés par les unités de police constituées, 19 bâtiments utilisés par la police des Nations Unies (18 bâtiments que la police des Nations Unies partage avec d'autres entités et 1 quartier général) et 3 locaux du personnel civil, répartis sur 27 sites

- 7 Camps utilisés par les unités de police constituées
 - 19 Bâtiments utilisés par la police des Nations Unies (18 bâtiments partagés par la police des Nations Unies et d'autres entités, et 1 quartier général)
 - 2 Locaux du personnel civil répartis sur 26 sites
- Ce résultat inférieur aux prévisions s'explique par la fermeture d'un site en prévision de la fin du mandat de la Mission

Services d'assainissement pour tous les locaux, y compris l'évacuation des eaux usées et la collecte et l'élimination des déchets

Oui Des services d'assainissement ont été fournis dans les 26 sites, y compris en ce qui concerne l'évacuation des eaux usées et le ramassage et l'élimination des ordures

Exploitation et entretien de stations de purification de l'eau (10 appartenant à l'ONU et 8 aux contingents) réparties sur 4 sites

8 Stations de purification de l'eau appartenant à l'ONU réparties sur 3 sites
Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique par la fermeture du camp de Jaborandy

Exploitation et entretien de 19 stations d'épuration des eaux usées appartenant à l'ONU réparties sur 10 sites

17 Stations d'épuration appartenant à l'ONU réparties sur 9 sites
Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique par la fermeture du camp de Jaborandy

Exploitation et entretien de groupes électrogènes (186 appartenant à l'ONU et 77 aux contingents) répartis sur 7 sites

144 Groupes électrogènes appartenant à l'ONU répartis sur 26 sites

77 Groupes électrogènes appartenant aux contingents, répartis sur 7 sites

Entretien de 5 aires de poser d'hélicoptère sur 5 sites (Jérémie, Port-de-Paix, Fort-Liberté, Quartier-Morin, Les Cayes)

5 Aires de poser d'hélicoptère sur 5 sites (Jérémie, Port-de-Paix, Fort-Liberté, Quartier-Morin, Les Cayes)

Services de gestion du carburant

Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 6 381 035 litres de carburant (865 920 pour les opérations aériennes, 817 535 pour les transports terrestres et 4 697 580 pour les groupes électrogènes et d'autres installations) et des lubrifiants aux 3 points de distribution

5 336 150 Litres de carburant
457 646 Litres pour les opérations aériennes
585 050 Litres pour les transports terrestres
4 293 454 Litres pour les groupes électrogènes
3 Points de distribution
Ces chiffres sont inférieurs aux prévisions en raison du rapatriement anticipé de deux unités de police constituées et de la fermeture de camps et de locaux partagés en prévision de la fin du mandat de la Mission

Service de l'informatique et des communications

Fourniture de 900 radios portatives, de 454 radios mobiles pour véhicules et de 84 radios fixes et fourniture de services d'appui connexe

778 Radios portatives
278 Radios mobiles
79 Radios fixes
Ces chiffres, inférieurs aux prévisions, s'expliquent par la réduction progressive des effectifs de la Mission en prévision de la fin de son mandat

Exploitation et maintenance d'un réseau de communications par satellite composé d'une station terrienne pour la fourniture de services de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données

Non Aucune station terrienne n'a été maintenue au cours de l'exercice, dans la mesure où il était inutile d'exploiter et d'entretenir une station terrienne compte tenu de la réduction progressive des effectifs de la Mission

6 Microterminaux (VSAT)

Prise en charge technique et maintenance de 9 microterminaux VSAT, 19 centraux téléphoniques et 40 liaisons hertziennes	9 Centraux téléphoniques
	24 Liaisons hertziennes Ces résultats, inférieurs aux prévisions, s'expliquent par la réduction progressive des effectifs de la Mission en prévision de la fin de son mandat
Prise en charge technique et maintenance de 160 répéteurs-émetteurs à haute fréquence (HF), 290 répéteurs-émetteurs à très haute fréquence (VHF) et 35 répéteurs-émetteurs à ultra-haute fréquence (UHF)	Non Aucun répéteur-émetteur à haute fréquence n'a été maintenu
	23 Répéteurs-émetteurs à très haute fréquence
	16 Répéteurs-émetteurs à ultra-haute fréquence Ces résultats, inférieurs aux prévisions, s'expliquent par la réduction progressive des effectifs de la Mission en prévision de la fin de son mandat
Fourniture de 850 ordinateurs et de 210 imprimantes pour un effectif moyen de 648 utilisateurs civils et en tenue et fourniture de services d'appui connexe et d'autres services communs	893 Ordinateurs
	144 Imprimantes Le nombre plus élevé d'ordinateurs s'explique par le retard pris dans la procédure de sortie du bilan. Le nombre d'imprimantes inférieur aux prévisions tient à la réduction progressive des effectifs de la Mission en prévision de la fin de son mandat.
Prise en charge technique et maintenance de 36 réseaux locaux et 36 réseaux étendus répartis sur 32 sites	11 Réseaux locaux
	11 Réseaux étendus Ces résultats, inférieurs aux prévisions, s'expliquent par la réduction progressive des effectifs de la Mission en prévision de la fin de son mandat
Prise en charge technique et maintenance du réseau sans fil	Oui
Analyse de données géospatiales portant sur une surface de 27 750 km ² , mise à jour des couches topographiques et thématiques et production de 29 cartes	27 750 Kilomètres carrés
	29 Cartes dressées
Services médicaux	
Exploitation et maintenance de 8 centres de consultation et installations médicales de niveau I et de 8 postes de soins d'urgence et de premiers secours répartis sur 5 sites (Jérémie, Gonaïves, Cap-Haïtien, Miragoâne et Port-au-Prince) fournissant des services médicaux à l'ensemble du personnel de la Mission, au personnel d'autres organismes des Nations Unies et à la population civile locale en cas d'urgence	8 Centres de consultation de niveau I situés sur la base de soutien logistique de la MINUJUSTH
	7 Centres de consultation de niveau I appartenant aux contingents

Maintien d'un dispositif d'évacuation par voies terrestre et aérienne dans toute la zone de la Mission pour l'ensemble des sites des Nations Unies, y compris vers un hôpital de niveau III	Oui	Dans le cadre de contrats conclus avec un hôpital de niveau III à Saint-Domingue
Exploitation et maintenance de centres offrant à l'ensemble du personnel de la Mission des services de consultation et de dépistage confidentiels du VIH	Oui	Services fournis au besoin par le Groupe médical
Programme de sensibilisation de l'ensemble du personnel de la Mission à la question du VIH/sida, notamment au moyen de la communication d'informations entre collègues	Oui	Services fournis par le Groupe médical
Services de gestion de la chaîne d'approvisionnement		
Fourniture d'un appui à la planification et à l'approvisionnement pour un montant estimatif de 11,1 millions de dollars en acquisitions de biens et de produits de base, dans la limite des pouvoirs délégués	6,2	Millions de dollars
Réception, gestion et distribution d'un maximum de 12 000 tonnes de marchandises dans la zone de la Mission	4 431	Tonnes de marchandises reçues et redistribuées Ce résultat, inférieur aux prévisions, s'explique par la réduction progressive des effectifs de la Mission en prévision de la fin de son mandat
Gestion, comptabilité et information financière pour les immobilisations corporelles, les stocks avec et sans valeur marchande, ainsi que pour le matériel en deçà d'un seuil déterminé, dans la limite des pouvoirs délégués	Oui	Dans la limite des pouvoirs délégués, les immobilisations corporelles, les stocks avec ou sans valeur marchande et les équipements en deçà du seuil déterminé ont été gérés et comptabilisés, et l'information correspondante a été communiquée
Services au personnel en tenue		
Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 1 275 militaires et policiers (295 membres de la police des Nations Unies et 980 membres d'unités de police constituées) et 38 membres du personnel fourni par des gouvernements	1 071	Membres de la police (effectif moyen)
	276	Membres de la police des Nations Unies
	795	Membres d'unités de police constituées
	35	Membres du personnel fourni par des gouvernements
Vérification, surveillance et inspection du matériel appartenant aux contingents et du matériel de soutien autonome destiné aux membres d'unités de police constituées	Oui	Des vérifications ponctuelles et des inspections trimestrielles ont été effectuées au cours de l'exercice
Fourniture et stockage de rations, y compris de combat, et d'eau en bouteille pour un effectif moyen de 970 membres d'unités de police constituées sur 7 sites	795	Membres d'unités de police constituées (effectif moyen)
	5	Sites
Appui au traitement des demandes d'indemnités et de prestations pour un effectif moyen de 1 230 policiers (260 membres de la police des Nations Unies et 970 membres d'unités de police	1 071	Membres de la police (effectif moyen)
	276	Membres de la police des Nations Unies
	795	Membres d'unités de police constituées

constituées) et 36 membres du personnel fourni par des gouvernements	35	Membres du personnel fourni par des gouvernements
Appui au traitement de 516 demandes de voyage dans la zone de la Mission et de 10 demandes de voyage en dehors de la zone de la Mission à des fins autres que la formation	94 24	
Programme de déontologie et de discipline destiné aux policiers et au personnel civil (formation, prévention, surveillance et mesures disciplinaires)	Oui	De nombreuses activités ont été menées au cours de l'exercice considéré. Ainsi, des messages ont été communiqués lors de toutes les réunions ordinaires du personnel, des réunions des commandants des contingents (tenues tous les deux mois) et des réunions des équipes dirigeantes.

Services de gestion des véhicules et de transport terrestre

Exploitation et entretien de 375 véhicules appartenant à l'ONU, soit 261 véhicules légers, 52 véhicules à usage spécial, 3 ambulances, 7 véhicules blindés et 52 autres véhicules spécialisés, remorques et attelages	375 261 52 3 9 52	Véhicules appartenant à l'ONU Véhicules légers de transport de passagers Véhicules à usage spécial Ambulances Véhicules blindés Autres véhicules spécialisés, remorques et attelages
Fourniture de services de transport et de navette pour les déplacements du personnel (agents recrutés sur les plans national et international) et des membres de la police des Nations Unies sur l'ensemble du territoire de Port-au-Prince, notamment les services de navettes locales entre le domicile et le lieu de travail (personnel recruté sur le plan national) ainsi que les déplacements ordinaires entre les locaux des Nations Unies à Port-au-Prince et vers les prestataires locaux de soins médicaux, s'il y a lieu	800	Déplacements de passagers par semaine, en moyenne

Sécurité

Prestation de services de sécurité 24 heures sur 24 dans toute la zone de la Mission	Oui	Services fournis dans le cadre d'un contrat avec une société de sécurité locale
Services de protection rapprochée assurés 24 heures sur 24 pour les responsables de la Mission et les personnalités en visite	Oui	
Évaluation des conditions de sécurité dans toute la zone de la Mission, et notamment dans 110 nouveaux logements	187	Vérifications de sécurité
Organisation de 40 réunions d'information sur la sécurité et les plans d'urgence à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission	Oui	
Initiation aux questions de sécurité, formation de base à la prévention des incendies et exercices	Oui	

d'évacuation en cas d'incendie à l'intention de tous les nouveaux membres du personnel

Réalisation d'environ 700 enquêtes par an, notamment concernant les accidents de la route et les incidents mineurs et majeurs, et évaluation initiale des cas de faute

164 Cas ayant fait l'objet d'une enquête, notamment en ce qui concerne les accidents de la route et d'autres incidents

Ce résultat, inférieur aux prévisions, s'explique par la réduction progressive des effectifs de la Mission en prévision de la fin de son mandat

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) – (2)	Pourcentage (4) = (3) / (1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	–	–	–	–
Police des Nations Unies	15 485,1	16 891,7	(1 406,6)	(9,1)
Unités de police constituées	28 456,9	29 054,9	(598,0)	(2,1)
Total partiel	43 942,0	45 946,6	(2 004,6)	(4,6)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	29 873,4	33 107,0	(3 233,6)	(10,8)
Personnel recruté sur le plan national	8 092,4	8 031,1	61,3	0,8
Volontaires des Nations Unies	768,4	1 050,6	(282,2)	(36,7)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	259,2	450,6	(191,4)	(73,8)
Personnel fourni par des gouvernements	2 146,2	2 013,6	132,6	6,2
Total partiel	41 139,6	44 652,9	(3 513,3)	(8,5)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	331,6	466,9	(135,3)	(40,8)
Voyages officiels	1 379,3	1 329,2	50,1	3,6
Installations et infrastructures	12 689,4	10 029,4	2 660,0	21,0
Transports terrestres	1 844,3	826,6	1 017,7	55,2
Transports aériens	5 641,6	3 630,1	2 011,5	35,7
Transports maritimes	–	–	–	–
Communications et informatique	4 810,1	4 170,8	639,3	13,3
Santé	630,5	386,1	244,4	38,8
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	7 947,5	9 586,7	(1 639,2)	(20,6)
Projets à effet rapide	1 100,0	241,3	858,7	78,1
Total partiel	36 374,3	30 667,1	5 707,2	15,7
Total brut	121 455,9	121 266,6	189,3	0,2
Recettes provenant des contributions du personnel	4 258,6	4 534,0	(275,4)	(6,5)
Total net	117 197,3	116 732,6	464,7	0,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	121 455,9	121 266,6	189,3	0,2

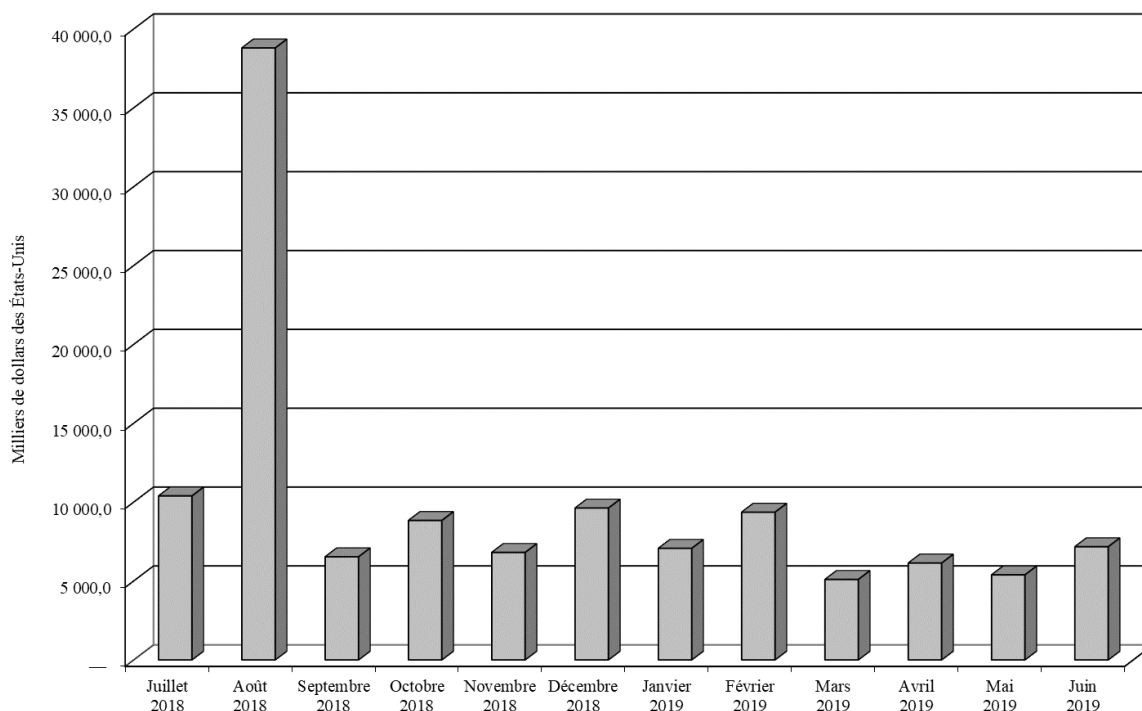
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégories</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	43 942	2 005	45 947
II. Personnel civil	41 140	3 513	44 653
III. Dépenses opérationnelles	36 374	(5 518)	30 856
Total	121 456	—	121 456
Pourcentage de réaffectations			4,5

41. Au cours de l'exercice considéré, des fonds ont été réaffectés de la catégorie III (Dépenses opérationnelles) vers : a) la catégorie I (Militaires et personnel de police) en raison d'un dépassement de crédits largement imputable à des taux de vacance de postes moins élevés que prévu et aux dépenses engagées pour le rapatriement anticipé de deux unités de police constituées ; et b) la catégorie II (Personnel civil) compte tenu du dépassement des crédits affectés aux traitements et aux dépenses communes de personnel, imputable essentiellement à des taux de vacance de postes inférieurs aux prévisions. La réaffectation des ressources de la catégorie III a été possible grâce à la sous-utilisation des crédits ouverts au titre des dépenses opérationnelles, laquelle s'explique principalement, d'une part, par le fait que les dépenses afférentes aux installations et infrastructures et aux transports terrestres ont été inférieures aux prévisions en raison du rapatriement des deux unités de police constituées et de la fermeture de camps et de sites et, d'autre part, par le fait que les dépenses relatives aux opérations aériennes ont été moins élevées que prévu du fait de la résiliation du contrat de location d'un hélicoptère.

C. Évolution des dépenses mensuelles



42. Le dépassement des crédits constaté en août 2018 s'explique principalement par la comptabilisation des engagements concernant, d'une part, les remboursements, aux pays fournisseurs d'effectifs de police, du coût des services assurés par le personnel en tenue et, d'autre part, les dépenses afférentes au matériel majeur appartenant aux contingents et au soutien logistique autonome pour l'exercice 2018/19.

D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	336,0
Produits divers ou accessoires	493,3
Contributions volontaires en espèces	—
Ajustements sur exercices antérieurs	—
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	2 126,0
Total	2 955,3

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	—
Unités de police constituées	4 233,2
Total partiel	4 233,2
Soutien logistique autonome	
Contingents	—
Unités de police constituées	2 652,4
Total partiel	2 652,4
Total	6 885,6

<i>Facteurs applicables à la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,1	16 octobre 2017	13 mai 2016
Usage opérationnel intensif	1,7	16 octobre 2017	13 mai 2016
Actes d'hostilité ou abandon forcé	0,9	16 octobre 2017	13 mai 2016
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	1,50-5,75		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut de la Mission ^a	2 263,4
Contributions volontaires en nature	–
Total	2 263,4

^a Cette catégorie représente la valeur estimative des terrains et logements fournis par le Gouvernement haïtien ainsi que des dispenses de droits d'atterrissage et de frais d'immatriculation des véhicules.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	(1 406,6)	(9,1 %)

43. Le dépassement des crédits s'explique principalement par un taux moyen effectif de vacance de postes inférieur aux prévisions (6,4 %, contre 12,0 % inscrit au budget).

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	(598,0)	(2,1 %)

44. Le dépassement des crédits s'explique principalement comme suit : a) les dépenses au titre des voyages (déploiement, relève et rapatriement) ont été supérieures aux prévisions, dans la mesure où le rapatriement de deux unités de police constituées, effectué en application de la décision prise par le Conseil de sécurité dans sa résolution [2410 \(2018\)](#) de réduire le nombre d'unités de police constituées de 7 à 5 entre le 15 octobre 2018 et le 15 avril 2019, n'avait fait l'objet d'aucune ouverture de crédit dans le budget approuvé ; b) les dépenses effectives afférentes aux rations ont dépassé les prévisions en raison de frais d'entreposage fixes plus élevés que prévu, étant donné qu'il a été impossible de renégocier le contrat d'entreposage des rations établi pour la MINUSTAH de manière à réduire les frais fixes proportionnellement à la taille de l'effectif autorisé de la MINUJUSTH avant la fin de la période de contrat en novembre 2018 ; et c) aucun crédit n'avait été prévu dans le budget approuvé en ce qui concerne les dépenses de transport relatives au rapatriement du matériel appartenant aux deux unités de police constituées.

45. Le dépassement des crédits a été en partie compensé par la sous-utilisation des crédits destinés : a) au remboursement des coûts des unités de police constituées, ce qui s'explique notamment par un taux moyen de vacance de postes plus élevé que prévu (18,9 % contre 1,0 %), dans le sillage du retrait des unités de police constituées prévu par la résolution [2410 \(2018\)](#) du Conseil de sécurité ; et b) au remboursement concernant le matériel appartenant aux contingents, les demandes de remboursement ayant été moins nombreuses que prévu dans le budget approuvé en raison du rapatriement anticipé de deux unités de police constituées.

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(3 233,6)	(10,8 %)

46. Le dépassement des crédits est principalement imputable aux facteurs suivants : a) le taux effectif moyen de vacance de postes a été inférieur à celui prévu dans le budget (9,0 % contre 11,0 %) ; et b) les dépenses communes de personnel ont été supérieures aux prévisions, en raison de la cessation de service des effectifs et du reclassement de Port-au-Prince de C à D à compter du 1^{er} janvier 2019, qui a entraîné une augmentation moyenne de 31,0 % du montant de la prime de sujétion octroyée au personnel recruté sur le plan international.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(282,2)	(36,7 %)

47. Le dépassement des crédits s'explique par le remboursement des dépenses de logement engagées par des volontaires au titre d'exercices précédents. Il a toutefois été compensé en partie par le fait que le taux effectif moyen de vacance de postes (46,2 %) a été supérieur au taux prévu dans le budget (14 %), compte tenu de la difficulté à attirer des candidates et candidats qualifiés en raison de la fermeture imminente de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(191,4)	(73,8 %)

48. Le dépassement des crédits tient principalement aux dépenses afférentes au personnel temporaire (autre que pour les réunions) affecté aux activités d'appui à Umoja-Extension 2 et aux fonctions centralisées au Siège à la suite de la mise en œuvre d'Umoja, lesquelles n'avaient pas été incluses dans le budget approuvé.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	132,6	6,2 %

49. La sous-utilisation des crédits tient principalement au fait que le taux effectif moyen de vacance de postes (8 %) a été supérieur aux prévisions (5 %), compte tenu de la difficulté à attirer des candidates et candidats qualifiés en raison de la fermeture imminente de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Consultants et services de consultants	(135,3)	(40,8 %)

50. Le dépassement des crédits est notamment imputable au recrutement de consultants chargés de concevoir et de mettre en œuvre un outil d'informatique décisionnelle et un système de gestion de la performance de la chaîne d'approvisionnement afin de faciliter la distribution des biens, d'améliorer la gestion et l'administration du matériel et d'accroître la précision des stocks en vue de la liquidation de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	2 660,0	21,0 %

51. La sous-utilisation des crédits tient principalement au fait que : a) les services d'entretien, de jardinage, de nettoyage et de sécurité ont été assurés par des vacataires, car la Mission n'a pas été en mesure de trouver des prestataires de services adéquats

au cours de l'exercice considéré, si bien que les dépenses correspondantes ont été inscrites à la rubrique Fournitures, services et matériel divers ; b) les dépenses afférentes aux services de sécurité ont été moins importantes que prévu, ce qui s'explique par les tarifs moins élevés fixés dans le cadre du nouveau contrat régissant les services de sécurité des installations non résidentielles et par la fermeture de camps et d'autres locaux ; et c) les pièces de rechange à acheter ont été moins nombreuses que prévu étant donné que les articles en stock se sont avérés suffisants au cours de l'exercice.

52. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par le dépassement des crédits affectés : a) aux services collectifs de distribution et aux services d'élimination des déchets, notamment en raison de l'élimination de quantités excessives de déchets du fait de la fermeture de plusieurs camps en vue de la fin du mandat de la Mission ; b) aux travaux de construction, de transformation, de rénovation et de gros entretien, dans le cadre notamment de la construction de bureaux temporaires pour la police des Nations Unies et d'un camp temporaire pour une unité de police constituée transférée depuis le camp Delta, fermé au cours de l'exercice précédent, et des gros travaux d'entretien effectués pour remettre les biens dans leur état d'origine avant leur restitution à leurs propriétaires respectifs ; et c) aux carburants et lubrifiants, du fait notamment de frais de gestion et de fonctionnement plus élevés que prévu dans le budget.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	1 017,7	55,2 %

53. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que : a) les dépenses de réparation et d'entretien ont été inférieures aux prévisions, étant donné que, au cours de la période de troubles politiques, qui a limité l'accès aux prestataires de services contractuels, les services d'entretien des véhicules ont été assurés par des vacataires dans des ateliers appartenant à l'ONU, si bien que les dépenses correspondantes ont été inscrites à la rubrique Fournitures, services et matériel divers ; b) le nombre de pièces de rechange achetées a été moins élevé que prévu, du fait de l'existence de stocks suffisants acquis lors d'exercices précédents ; et c) la consommation réelle de carburant (585 050 litres) a été inférieure aux prévisions (817 535 litres), suite au rapatriement anticipé de deux unités de police constituées et à la fermeture de locaux partagés de la police des Nations Unies dans le cadre de la réduction des effectifs de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	2 011,5	35,7 %

54. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que le nombre d'heures de vol effectives a été moins élevé que prévu (581,6 contre 1 056 heures) en raison de la résiliation du contrat de location d'un hélicoptère.

	<i>Écart</i>	
Communications et informatique	639,3	13,3 %

55. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que : a) les dépenses ont été inférieures aux prévisions en ce qui concerne, d'une part, les services de liaison louée et de liaison par fibres optiques, compte tenu de la fermeture de camps, de sites partagés et d'autres locaux, et, d'autre part, les services de communication mobile, du fait de l'utilisation accrue des applications de messagerie par Internet et le recours moindre aux dispositifs de communication d'urgence ; b) le

nombre de pièces de rechange achetées a été moins élevé que prévu, du fait de l'existence de stocks suffisants acquis lors d'exercices précédents ; et c) les dépenses afférentes aux services d'information et de publication se sont avérées moins importantes que prévu, étant donné que la Mission a décidé de recourir à la radiodiffusion plutôt qu'à la télévision pour toucher un public plus large, que les prestataires de services d'information ont été embauchés pour une période plus courte qu'envisagé à l'origine, que les activités de vulgarisation et de sensibilisation ont été moins nombreuses du fait de la dégradation des conditions de situation au cours de l'exercice et que des articles publicitaires acquis lors de l'exercice précédent ont été mis à profit.

56. La sous-utilisation des crédits a été partiellement contrebalancée par un dépassement des crédits alloués au titre : a) du matériel informatique et de communication, étant donné, notamment, que les ordinateurs portables et d'autres équipements informatiques qui étaient obsolètes ou ne pouvaient pas être réparés à un coût raisonnable ont dû faire l'objet d'un remplacement compte tenu du taux de défaillance élevé pour les utilisateurs finaux, des risques de sécurité posés par la vétusté du matériel de réseau et de l'augmentation des frais de maintenance et d'exploitation du matériel vieillissant ; et b) de l'entretien du matériel informatique et de communication et de la prestation de services d'appui connexes, en raison notamment de l'engagement d'un nombre plus élevé de prestataires de services informatiques pour garantir le bon fonctionnement et la maintenance de l'infrastructure informatique et de communication de la Mission sur 15 sites de télécommunication.

	<i>Écart</i>	
Santé	244,4	38,8 %

57. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement à l'achat de moins de fournitures médicales que prévu, en raison de l'existence d'un stock suffisant acquis au cours des exercices précédents.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(1 639,2)	(20,6 %)

58. Le dépassement des crédits s'explique principalement par : a) l'engagement de vacataires pour assurer la maintenance des installations, la sécurité ainsi que l'entretien et la réparation des véhicules, au lieu de faire appel à des prestataires de services commerciaux extérieurs, pour lesquels les crédits budgétisés avaient été inscrits aux rubriques Installations et infrastructures et Transports terrestres ; et b) des dépenses plus élevées que prévu en ce qui concerne les programmes de formation (dont le programme de renforcement des capacités de gestion et les formations à la création de petites entreprises), afin de doter les membres du personnel des outils nécessaires pour améliorer leurs perspectives d'emploi et leur avancement après la fermeture de la Mission.

59. Le dépassement des crédits a été en partie compensé par : a) la sous-utilisation des ressources prévues au titre du fret et des dépenses connexes, en raison, d'une part, de frais de dédouanement moins importants que prévu, compte tenu de la diminution du nombre d'achats pendant la période de transition du fait de la fermeture prévue de la Mission et de l'utilisation des biens hérités de la MINUSTAH et, d'autre part, des dépenses inférieures aux prévisions concernant le transport de biens appartenant à l'ONU depuis les régions vers la Mission ; et b) le nombre inférieur de projets exécutés, suite à l'annulation de projets qui, selon les dirigeants de la Mission, n'auraient probablement pas été achevés avant la fin de la période de liquidation, en raison essentiellement de la situation politique et des conditions de sécurité peu favorables.

	<i>Écart</i>	
Projets à effet rapide	858,7	78,1 %

60. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le nombre plus faible que prévu de projets exécutés (5 par rapport aux 26 inscrits au budget approuvé), la Mission ayant décidé de donner la priorité à la clôture des projets à effet rapide lancés au cours des exercices antérieurs et reportés sur l'exercice 2018/19, en raison des délais supplémentaires nécessaires à la sélection des partenaires d'exécution et de la fermeture prévue de la Mission.

V. Situation financière de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti au 30 juin 2019

61. Comme indiqué dans le tableau récapitulatif ci-dessous, le solde des liquidités du Compte spécial de la MINUJUSTH au 30 juin 2019 s'élevait à 2 636 000 dollars, incluant une avance de 5,0 millions de dollars prélevée sur les comptes de missions de maintien de la paix terminées. Les liquidités nécessaires au règlement du passif total comptabilisé, notamment au remboursement de l'avance prélevée sur les comptes de missions de maintien de la paix terminées, s'établissaient à 38 608 800 dollars. En conséquence, le déficit de trésorerie net de la Mission à la fin de l'exercice 2018/19 se chiffrait à 35 972 800 dollars. Au 30 juin 2019, le montant des contributions non acquittées dues par les États Membres s'élevait à 43 075 500 dollars.

62. Les sommes dues aux États Membres au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 s'élevaient à 3 144 600 dollars, et comprenaient un solde inutilisé d'un montant de 189 300 dollars et d'autres produits d'un montant de 2 955 300 dollars.

63. Le déficit de trésorerie net était de 35 972 800 dollars au 30 juin 2019, ce qui ne permettait pas de restituer aux États Membres les sommes qui leur sont dues au titre de l'exercice clos à cette même date.

Récapitulatif de la situation financière au 30 juin 2019

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
I. Liquidités	2 636,0
II. Besoins de trésorerie (passif)	
Contributions reçues d'avance	33,4
Engagements non réglés, y compris pour des exercices antérieurs	16 996,3
Avance prélevée sur les comptes de missions de maintien de la paix terminées	5 000,0
Dettes diverses et autres charges à payer	16 579,1
Total partiel	38 608,8
III. Montant net des liquidités/(déficit) (I moins II)	(35 972,8)
IV. Sommes dues aux États Membres au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019	
a) Solde inutilisé	189,3
b) Autres produits	
Intérêts créditeurs	336,0
Produits divers ou accessoires	493,3

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	2 126,0
Total partiel (autres produits)	2 955,3
Total des sommes dues aux États Membres pour l'exercice 2018/19 (a) + (b)	3 144,6
V. Excédent (déficit) de trésorerie (III moins IV)	(39 117,4)
Arriérés de contributions dus par les États Membres	43 075,5

VI. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

64. En ce qui concerne le financement de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Prenne note du montant total de 3 144 600 dollars comprenant le solde inutilisé de 189 300 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 et les autres produits de l'exercice clos le 30 juin 2019, soit 2 955 300 dollars [intérêts créditeurs (336 000 dollars), produits divers ou accessoires (493 300 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (2 126 000 dollars)] ;

b) Reporte sa décision concernant l'affectation du montant total de 3 144 600 dollars mentionné à l'alinéa a) ci-dessus jusqu'à ce qu'elle ait examiné le rapport final sur l'exécution du budget de la Mission.